

Table des Matières

Bienvenue	4
Bienvenue à Garmisch-Partenkirchen	4
Ce qu'il faut savoir sur Garmisch-Partenkirchen	5
Concernant Integreat	6
Asile	7
Foire aux questions sur la procédure d'asile	7
Qui peut obtenir l'asile ?	7
Comment se déroule une procédure d'asile ?	8
Combien de temps dure une procédure d'asile ?	8
Quelles sont mes obligations ?	8
Que se passe-t-il après l'arrivée en Allemagne ?	9
Comment puis-je demander des prestations ?	10
Qu'est-ce qui change après une décision positive sur la demande d'asile ?	10
Quelles sont les conséquences du rejet de la demande d'asile ?	10
Puis-je demander une redistribution/un transfert ?	10
Puis-je emménager dans un appartement privé ?	10
Ai-je le droit de travailler ?	11
Est-ce que je reçois encore de l'argent du Landratsamt si je travaille ?	13
Puis-je aller chez le médecin ?	13
Prestations en vertu de l'Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeurs d'asile)	14
Bezahlkarte (Carte de paiement)	14
Dates de versement de l'argent de poche	16
Opportunités de travail (AGH)	17
Titre de séjour	18
Titre de séjour	20
Demande d'asile	21
Regroupement familial	22
Coming Home - Conseil en vue du retour	23
Langue	24
Informations	24
Cours de langues	24
Cours d'allemand pour l'orientation linguistique initiale	24
Apprendre l'allemand par soi-même	25
Où puis-je trouver un interprète ?	26
Interprètes	26
Cours d'allemand	27
Points de contact et aides	27
Flüchtlings- und Integrationsberatung (Bureau de conseil aux réfugiés et d'intégration)	27
Réseaux d'aide	28
Administrations importantes	29
Ambassades et consulats	29
Bureau d'enregistrement	33
Office des étrangers	33
Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)	34
Pôle emploi	35
État civil (Standesamt)	36
Conseil en matière de discrimination	36
Conseil psychosocial	37

Conseils aux personnes endettées	38
Consultation en matière de grossesse	38
Conseil en éducation	39
Consultation pour les dépendances	40
Conseil en cas d'absence de logement	41
Conseil juridique	41
Aides pour les QUEER refugees	41
Conseil pour les femmes et les hommes en cas de violence domestique	41
Aides pour les réfugiés ukrainiens	43
Formation, travail et études	43
Informations	44
Trouver un emploi	44
Service de placement de l'agence pour l'emploi	46
Opportunités de travail (AGH) pour les demandeurs d'asile	47
École professionnelle (16 à 21 ans)	48
Formation (en alternance et à temps plein)	48
Études	50
Études dans un établissement de l'enseignement supérieur	50
Financement et bourse	51
Reconnaissance des diplômes et certificats étrangers	52
Reconnaissance des diplômes étrangers	52
Attestation officielle de certificats et de diplômes	52
Enfants, jeunesse et famille	53
Information	53
Grossesse et accouchement	53
Garderie	54
École pour les enfants de 6 à 15 ans	55
Points d'appui pour les familles	55
Réfugiés mineurs sans parents	56
Offre de loisirs pour enfants et adolescents	56
Santé	57
Information	57
Visite médicale	57
Médicaments	58
Numéros d'appel d'urgence - SOS	59
Centres d'information et offres d'assistance	60
Vie quotidienne	60
Informations	60
L'Allemagne de A à Z	60
La vie en société en Allemagne	61
Organisation politique en Allemagne	61
Femme et homme sont égaux	62
Organisation juridique en Allemagne	62
Shopping	63
Jours fériés et horaires d'ouverture	64
Assurance responsabilité civile	69
Internet et Wi-Fi gratuit	69
Compte courant	70
Mobilité	71
Permis de conduire	71
Transports publics	72

Vélo	73
Contrats et téléphone portable	74
Se loger	75
Loisirs et sport	77
Bains et lacs	77
Aires de jeux	78
Installations sportives	81
Associations	83
Clubs de rencontre pour jeunes	84
Offres de loisirs et de vacances pour les enfants et les jeunes	85
Bibliothèques	86
Musées	88
MakerLab Murnau	90

Bienvenue

Bienvenue à Garmisch-Partenkirchen

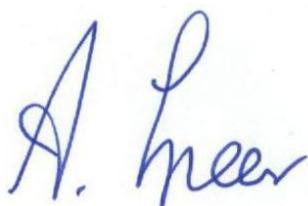
Chers concitoyens,

je vous souhaite la bienvenue dans notre comté !

Avec Integreat, nous souhaitons mettre à votre disposition un outil qui vous permette de vous orienter rapidement dans notre district. Sur les pages suivantes, vous trouverez de nombreuses informations importantes et des interlocuteurs* ainsi que des connaissances utiles et des conseils pratiques sur la vie à Garmisch-Partenkirchen. L'application est disponible en plusieurs langues et doit aider aussi bien les personnes qui viennent d'arriver que celles qui vivent ici depuis longtemps. Les bénévoles et les salariés peuvent également profiter de l'application.

Nous espérons que cette application vous sera d'une grande utilité au quotidien !

Avec mes meilleures salutations



Anton Speer

Landrat

 www.lra-gap.de

Landrat

Anton Speer, Électeurs libres

Situation géographique

Le district de Garmisch-Partenkirchen est situé au sud-ouest de la région administrative bavaroise de Haute-Bavière. Il est désormais le seul district d'Allemagne à ne pas avoir de ville.

Le Werdenfelser Land est la partie sud du district. Il est en partie hautement alpin avec les massifs rocheux du Karwendel et du Wetterstein et se trouve à la frontière avec le Tyrol en Autriche. La Zugspitze est la plus haute montagne d'Allemagne. Vers le nord, les montagnes s'abaissent jusqu'au paysage vallonné préalpin du Pfaffenwinkel avec ses lacs et ses vastes marais.

Les districts voisins sont, depuis l'ouest, les districts d'Ostallgäu, Weilheim-Schongau et Bad Tölz-Wolfratshausen. Au sud, les districts autrichiens d'Innsbruck-Land, Imst et Reutte sont limitrophes.

Les communes suivantes font partie du district de Garmisch-Partenkirchen

Marché de Garmisch-Partenkirchen

Marché de Mittenwald

Marché de Murnau am Staffelsee

Bad Bayersoien

Bad Kohlgrub

Eschenlohe

Ettal

Farchant

Grainau

Grossweil

Krün

Oberammergau

Oberau

Ohlstadt

Lac de Rieg

Saulgrub

Schwaigen

Seehausen am Staffelsee

Maison des Moineaux

Uffing am Staffelsee

Unterammergau

Wallgau

En outre, il existe encore une zone sans commune, la forêt d'Ettal, d'une superficie de 83,46 km².

Le comté a une superficie totale de 1 012 km².

Concernant Integreat

Ce guide vous aide dans votre vie quotidienne. Vous trouverez ici des adresses importantes, des personnes de contact et des conseils et astuces qui peuvent vous aider à vous orienter

sur .

Votre guide quotidien comporte plusieurs chapitres. Chaque chapitre est consacré à un thème précis. Vous trouverez par ex. des informations sur les médecins, les écoles, les cours d'allemand ou autres institutions. Il y a aussi un chapitre avec des idées pour vos activités de loisir. Les informations et les offre de loisirs changent régulièrement et nous les mettons constamment à jour. C'est la raison pour laquelle il est très bon que vous consultiez souvent votre application mobile et que vous vous informiez sur les actions et les événements actuels.

Vous pouvez également utiliser cette appli sans connexion Internet. Quand vous vous connectez de nouveau à Internet, l'appli se met automatique à jour.

Nous espérons sincèrement que nous pourrons faciliter votre séjour grâce à cette application.



Si vous avez des remarques, des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter :

Déléguée à l'intégration du district de Garmisch-Partenkirchen

☎08821 751-492

@Integration@lra-gap.de

Asile

Foire aux questions sur la procédure d'asile

Qui peut obtenir l'asile ?

Le droit d'asile est ancré dans l'article 16a de la Loi fondamentale allemande. C'est le seul droit fondamental dont seuls les étrangers bénéficient.

La République fédérale d'Allemagne accorde une protection aux réfugiés par le biais de la procédure d'asile et du droit de séjour.

Les étrangers peuvent également être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention de Genève sur les réfugiés. La reconnaissance a lieu lorsque la vie ou la liberté est menacée dans le pays d'origine, par exemple en raison de la race, de la religion ou des convictions

politiques.

Les personnes reconnues comme ayant droit à l'asile reçoivent un permis de séjour d'une durée initiale de trois ans.

Comment se déroule une procédure d'asile ?

La décision relative à la procédure d'asile est prise par l'Office fédéral de l'immigration et des réfugiés (BAMF). L'Office des étrangers est lié par ces décisions et ne peut pas s'en écarter.

Lors d'une audition au BAMF, vous racontez les raisons de votre fuite. Il est ensuite décidé si l'asile ou une autre forme de protection est accordée. L'examen se fait toujours au cas par cas.

La décision sur la demande d'asile est prise par écrit. La lettre contient également une justification.

Si la demande est rejetée, il faut quitter l'Allemagne. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'être expulsé.

Il est possible de contester le refus devant le tribunal administratif.

Combien de temps dure une procédure d'asile ?

Actuellement, les procédures d'asile durent en moyenne près de sept mois. Si cela prend encore autant de temps actuellement, c'est surtout en raison de cas anciens compliqués. Le BAMF statue désormais sur les nouvelles demandes dans un délai de deux mois.

Quelles sont mes obligations ?

Vous devez respecter et observer les lois et réglementations allemandes.

Si vous souhaitez demander des prestations en vertu de la AsylbLG, vous êtes en outre soumis aux

Obligation générale de coopérer selon l'article 15 de la loi sur l'asile (AsylG).

Vous avez le devoir

- de fournir aux autorités chargées de l'exécution de la présente loi les informations nécessaires, oralement et, sur demande, par écrit.
- de se conformer aux injonctions légales et réglementaires de se présenter ou de se présenter en personne auprès de certaines autorités ou institutions.
- De présenter, de remettre et de céder votre passeport ou tout document en tenant lieu aux autorités chargées de l'application de la présente loi.
- de présenter, de remettre et de céder aux autorités chargées de l'exécution de la présente loi tous les actes et autres documents nécessaires qui sont en votre possession.
- en cas de non-possession d'un passeport ou d'un document tenant lieu de passeport en cours de validité, de contribuer à l'obtention d'une pièce d'identité.

Obligations de coopération particulières :

Vous avez le devoir

- Garantir leur accessibilité sans interruption (§ 10 AsylG i.V.m. § 47 al. 3 AsylG)
- de séjourner régulièrement dans le logement qui vous a été attribué. (§ 50 alinéa 6 AsylG)
- De présenter des faits et des preuves à l'appui de votre demande d'asile (§ 25 AsylG)
- de se présenter en personne à une audition/convocation. (§ 25 alinéa 1 AsylG ; § 61 SGB I)
- de donner suite aux demandes formulées dans les notifications et les lettres qui vous ont été adressées.
- d'indiquer tous les faits pertinents pour la prestation et de consentir, à la demande de l'organisme prestataire compétent, à ce que des tiers fournissent les informations nécessaires. (§ 60, alinéa 1, n° 1 SGB I)
- Communiquer sans délai les modifications de la situation qui sont importantes pour la prestation ou sur lesquelles des déclarations ont été faites en rapport avec la prestation. (§ 60 alinéa 1 n° 2 SGB I)
- De désigner des moyens de preuve et, à la demande de l'institution compétente, de présenter des documents de preuve ou de consentir à leur présentation. (§ 60, alinéa 1, n° 3 SGB I)

Un manquement aux obligations de coopération susmentionnées peut, le cas échéant, conduire à une réduction/suppression des prestations pour demandeurs d'asile ou à un rejet/refus de la demande d'asile.

Que se passe-t-il après l'arrivée en Allemagne ?

Pour cela, il existe une procédure prescrite que vous et les organismes officiels devez respecter.

- 1.** Si vous n'êtes pas en possession des documents d'entrée requis, vous pouvez demander l'asile à la frontière. En cas d'entrée illégale, vous devez vous présenter **immédiatement** à un centre d'accueil ou demander l'asile auprès du service des étrangers ou de la police locale.
- 2.** Vous serez alors envoyé dans un centre de premier accueil compétent pour vous. Selon le pays d'origine, il est possible d'être hébergé dans des centres d'accueil pendant une période allant jusqu'à six mois ou jusqu'à ce qu'il soit statué sur la demande.
- 3.** Dans le centre de premier accueil, vous serez enregistré(e) et brièvement interrogé(e) sur les raisons de votre fuite (premier entretien ou entretien individuel par le gouvernement de Haute-Bavière). Vous recevrez un document provisoire qui vous permettra de rester en Allemagne. Celui-ci est valable jusqu'à ce qu'il soit statué sur la demande d'asile. Vous serez examiné médicalement par un médecin.
- 4.** Pendant la procédure d'asile, vous serez entendu personnellement par un collaborateur du BAMF sur vos motifs de fuite. Après une certaine durée de séjour dans le centre de premier accueil, vous êtes attribué à un Landkreis selon une clé de répartition définie et vous y êtes hébergé. Selon les circonstances, il peut s'agir d'une chambre dans un conteneur, dans une grande maison ou encore dans d'anciens hôtels ou pensions.

Comment puis-je demander des prestations ?

Pour demander des prestations, vous devez vous rendre à l' [Office des étrangers](#) .

Demande de prestations de base

Documents nécessaires :

- Carte d'identité
- [Demande de prestations](#)
- [Devoir de coopération](#)

Autres services

- [Besoins supplémentaires liés à la grossesse](#)
- [Poussette](#)

Qu'est-ce qui change après une décision positive sur la demande d'asile ?

Si le BAMF évalue positivement la demande d'asile, vous recevrez un permis de séjour.

Quelles sont les conséquences du rejet de la demande d'asile ?

Si le BAMF constate que la demande d'asile est négative, il émet une invitation à quitter le territoire.

Le service des étrangers doit alors examiner et mettre en œuvre des mesures mettant fin au séjour.

Puis-je demander une redistribution/un transfert ?

Redistribution au sein du district de Garmisch-Partenkirchen

Vous pouvez demander une redistribution au sein du comté auprès de l'Office des étrangers. La possibilité de déménager sera examinée.

[Demande de redistribution](#)

Redistribution au sein de la Bavière et de l'Allemagne

Il est également possible de demander une redistribution au sein de la Bavière ou de l'Allemagne. Celui-ci est transmis par le Landratsamt Garmisch-Partenkirchen à l'autorité compétente. **La demande n'est toutefois acceptée que dans des cas exceptionnels et justifiés** ; par exemple, le déménagement chez le conjoint (mais pas chez les frères et sœurs, les amis, etc.) ou parce que cela est médicalement nécessaire.

Puis-je emménager dans un appartement privé ?

Si vous avez reçu une réponse positive du BAMF et que vous avez été reconnu, vous pouvez déménager dans un logement privé conformément au § 53, alinéa 2, phrase 1 de la loi sur l'asile.

Si vous n'êtes pas encore reconnu, la résidence privée peut être **exceptionnellement** autorisée sur demande auprès de l' [Office des étrangers](#).

Conditions d'admission :

- La subsistance peut être entièrement couverte par le revenu lui-même
- aucune prestation sociale n'est requise
- Présentation du passeport de toutes les personnes

Si les conditions ne sont plus remplies ultérieurement (par exemple en raison de la perte d'un emploi) et que des prestations sont à nouveau demandées en vertu de la AsylbLG, vous devez à nouveau déménager dans un logement pour demandeurs d'asile.

[Demande de résidence privée](#)

Ai-je le droit de travailler ?

L'argent que tu reçois de l'administration régionale ne te suffit pas ? Tu souhaites déménager dans ton propre appartement ou simplement avoir une occupation utile ?

Alors un travail ou une formation sont faits pour toi !

Quels sont les avantages que j'ai à travailler ou à suivre une formation ?

- tu es payé beaucoup plus en fonction de la quantité de travail que tu effectues
- si tu gagnes suffisamment d'argent et que tu as un passeport, tu peux avoir ton propre appartement
- tu bénéficies d'une bien meilleure assurance maladie si tu as plus d'un mini-job (538€)
- tu peux exercer une activité utile et t'impliquer dans la société
- tu peux apprendre l'allemand au travail
- si tu réussis une formation, tu as de bonnes chances d'obtenir un titre de séjour

Nous avons éveillé ton intérêt ? Alors viens nous voir ou appelle-nous pour t'informer des possibilités qui s'offrent à toi !

Si tu as d'autres questions concernant le travail ou la formation, nous sommes à ta disposition !

Quand puis-je travailler ou commencer une formation ?

- Entre le 3. et le 6. mois depuis le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée, la décision est laissée à l'appréciation du service des étrangers, le Landratsamt Garmisch-Partenkirchen et l'Agence fédérale pour l'emploi doit donner son accord.
- 6 mois après le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée, tu as droit à un permis de travail (article 61, paragraphe 1). 1 phrase 2 AsylG), si
- l'Agence fédérale pour l'emploi a donné son accord,
- tu ne viens pas d'un pays d'origine sûr

- et que ta demande d'asile n'a pas été rejetée comme manifestement infondée ou irrecevable
- si tu as un "Duldung" (permis de séjour), la décision de travailler est laissée à l'appréciation du service des étrangers. Tu auras toujours besoin d'un passeport.

Lors de l'évaluation, les exemples suivants sont jugés positifs :

- tu as prouvé ton identité
- tu as un passeport en cours de validité
- tu as participé à la procédure d'asile
- tu as des capacités d'intégration particulières, par exemple tu parles très bien allemand

En ce qui concerne le pouvoir d'appréciation, les exemples suivants font l'objet d'une évaluation négative (article 61, paragraphe 2, de la loi sur l'asile) :

- ta demande d'asile a été rejetée
- tu as fait l'objet d'une procédure Dublin
- tu as commis un délit
- tu n'as pas prouvé ton identité
- tu n'as pas de passeport
- ton lieu de travail est éloigné de ton domicile

De quels formulaires avons-nous besoin de ta part ?

- Dans tous les cas, nous avons besoin que ton employeur remplisse intégralement le formulaire "Déclaration de relation d'emploi". Tu peux utiliser le formulaire
 1. venir le chercher chez nous,
 2. à télécharger sur le site du Landratsamt sous Formulaires -> Migration & État civil
 3. ou en demander une version numérique par e-mail
- le contrat de travail ou de formation

Quand ne puis-je pas travailler ou commencer une formation ?

- Si tu viens de l'un des pays suivants :
Albanie, Bosnie et Herzégovine, Ghana, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Sénégal, Serbie
- si moins de trois mois se sont écoulés depuis le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée
- si tu as une autorisation de séjour (Duldung) et qu'il y a une interdiction absolue de travailler conformément à l'article 60, paragraphe 6 de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG)
- si tu as un "Duldung" (permis de séjour), tu ne peux généralement plus commencer de formation

Documents nécessaires à la demande :

- Contrat de travail
- [Demande de contrat de travailtnis.pdf](#)

Veillez noter qu'il est possible de travailler dans le cadre des [opportunités d'emploi \(AGH\)](#).

Est-ce que je reçois encore de l'argent du Landratsamt si je travaille ?

Si tu travailles, tu reçois de l'argent de ton emploi. Cet argent est déduit des prestations de l'AsylbLG. Tu as cependant une franchise qui n'est pas imputée. Tu peux garder ce montant. Si tu travailles, tu as donc dans tous les cas plus d'argent que si tu ne travailles pas.

Si le revenu corrigé (c'est-à-dire après déduction de l'abattement, des impôts, de la sécurité sociale, etc.) dépasse tes besoins en prestations selon l'AsylbLG, tu ne recevras plus d'argent du Landratsamt. Dans le cas contraire, tu recevras encore un solde de prestations.

Puis-je aller chez le médecin ?

Ils reçoivent des soins médicaux en Allemagne.

0-18 mois après l'entrée

Si vous devez consulter un médecin, vous recevrez ce que l'on appelle des "certificats médicaux" pendant les 18 premiers mois suivant votre arrivée. Ils sont généralement délivrés une fois par trimestre et sont envoyés au cabinet de votre médecin.

Les éléments suivants peuvent y être traités :

- Maladies aiguës et douleurs
- les examens préventifs médicalement nécessaires
- Traitement et soins complets pendant et après la grossesse
- Vaccinations préventives

Dans certains cas, des prestations indispensables pour assurer votre santé peuvent également être accordées. Si votre médecin vous prescrit des médicaments et des moyens auxiliaires spéciaux ou une hospitalisation, l' [Office des étrangers](#) doit d'abord donner son accord par écrit (exception : urgence). Une expertise médicale peut également être demandée à cet effet.

Les frais de transport de malades ne sont pris en charge que s'ils sont absolument nécessaires d'un point de vue médical. Des conditions de transport défavorables ne justifient pas à elles seules un transport.

Si vous devez vous rendre chez le dentiste, vous devez vous procurer une feuille de soins dentaires auprès de l'Office des étrangers. Les prothèses dentaires ne peuvent toutefois être accordées que si elles ne peuvent pas être reportées pour des raisons médicales.

après 18 mois

L' [Office des étrangers](#) vérifie si vous avez droit à votre propre assurance maladie (voir p. ex. [obligation de coopérer](#)).

Si le test est positif **positif** si l'examen est positif, vous pouvez choisir une assurance maladie. Vous recevrez alors de votre assurance une carte de santé électronique que vous

devrez présenter au médecin. Pour les soins dentaires, vous n'avez plus besoin d'un bulletin de soins dentaires spécial. L'Office des étrangers ne doit plus donner son accord pour des traitements spéciaux ou des hospitalisations.

Mais Il se peut que vous deviez désormais payer des suppléments pour certaines prestations.

Si le test est **négatif** vous continuerez à recevoir des soins médicaux comme pendant les 18 premiers mois de votre séjour.

Voir aussi [ici](#).

Documents utiles pour la visite chez le médecin :

- [Mon corps à l'oral et à l'écrit](#)
- [Qu'est-ce qui me fait mal, qu'est-ce qui s'est passé ?](#)

Prestations en vertu de l'Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeurs d'asile)

Qui a droit à ces prestations ?

Les personnes en cours de procédure d'asile bénéficient de prestations. Si le droit d'asile est refusé dans le cadre de la procédure d'asile, mais que l'on est autorisé à rester en Allemagne (par exemple en raison d'une "Duldung" pour cause de maladie), on peut également recevoir des prestations.

Quelles sont les prestations accordées ?

- Hébergement et repas (paiement en espèces ou repas de groupe dans le logement)
- Argent de poche (pour les besoins quotidiens comme les produits d'hygiène)
- Soins médicaux, traitements en cas de grossesse et d'accouchement
- Besoins supplémentaires en cas de grossesse et premier équipement du bébé
- semestriel Vêtements (uniquement pour les demandeurs d'asile dans le centre de premier accueil)

Dans notre district, le conseil social en matière d'asile est assuré par [Caritas](#).

Bezahlkarte (Carte de paiement)

A partir de juillet 2024, les prestations d'asile à Garmisch-Partenkirchen ne seront plus versées en espèces au Landratsamt mais seront comptabilisées sur une carte de paiement gratuite.

Important : En cas de problèmes / questions techniques, le Landratsamt ne peut pas vous aider. Vous trouverez des informations sur les aides disponibles ci-dessous.

Quels changements pour moi?

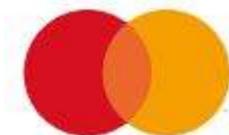
- Vous ne recevrez plus vos prestations (financières) en espèces ou par virement

- A la place, vous recevrez une **Bezahlkarte gratuite**



Où puis-je payer?

- Dans presque tous les magasins
- Faites attention au signe Mastercard® orange / rouge



- La carte fonctionne uniquement dans votre zone de residence autorisee (codes postaux)
- L'activation pour des zones supplementaires pour les rendez-vous officiels est possible

Combien d'argent ai-je sur la carte?

- Connectez-vous sur le site meine.bezahlkarte.eu
- Saisissez votre **identifiant de carte et votre code PIN** (trouves dans la lettre avec la carte)
- Vous pouvez maintenant voir votre solde et vos transactions

Comment puis-je payer?

- Inserez la carte ou posez / appuyez la carte sur l'appareil
- Entrez le PIN (PIN sur la lettre avec la carte - 4 chiffres)
- Apres trois saisies incorrectes du PIN sur l'appareil, votre carte sera bloquee
- Le deblocage peut etre initie sur bezahlkarte.eu

Qu'est-ce qui n'est pas possible?

- Paiements hors de votre region (codes postaux)
- Retirer la totalite du solde en especes
- Faire des achats en ligne (sauf ÖPNV)
- Transferts a des destinataires non autorises

Comment puis-je obtenir de l'argent liquide?

- Sur le site meine.bezahlkarte.eu vous pouvez consulter votre limite de retrait d'especes
- Vous pouvez retirer de l'argent dans de nombreux magasins a la caisse et aux distributeurs automatiques

Que dois-je prendre en compte?

- Vous etes responsable de votre carte
- Gardez votre carte en securite

- Gardez votre numero d'identification personnel (PIN) confidentiel
- En cas de perte / vol ou similaire: bloquez immediatement votre carte
- Vous etes responsable en cas de faute intentionnelle ou de negligence grave

Que puis-je faire sur meine.bezahlkarte.eu?

- Vous pouvez consulter votre solde
- Voir un aperçu complet de vos operations
- Recevez un aperçu de vos limites et restrictions
- Lire des informations sur vos paiements et rejets
- Bloquer et debloquer votre carte de maniere autonome
- Transférer de l'argent a des destinataires approuves
- Important: Apres trois saisies incorrectes du PIN, votre connexion sera verrouillee. Les connexions verrouillees sont verifiees plusieurs fois par jour pour detecter tout abus potentiel et peuvent etre deverrouillees si necessaire

Informations Utiles

Y a-t-il une application disponible?

- Oui, son utilisation sous forme d'application est egalement possible
- Scannez le code QR ou
- Telechargez l'application Bezahlkarte depuis l'Apple App Store ou Google Play Store:
bezahlkarte.eu/app



Où puis-je obtenir de l'aide?

- Un chatbot dans votre langue est disponible pour vous aider
- Pour bloquer la carte: appelez la **hotline de blocage 116 116**, disponible en allemand et anglais
- **Chatbot telephonique** disponible au **+49 (0) 8161-9654-300**
- Ouvrez le chatbot sur le site Web a meine.bezahlkarte.eu dans l'onglet "Chat de support"

Dates de versement de l'argent de poche

Afin de garantir la présence des demandeurs d'asile à l'avenir également, en raison du versement sur la carte de paiement, il est toujours nécessaire de se présenter à notre bureau du Landratsamt de Garmisch-Partenkirchen.

Aucun paiement ou rechargement de la carte de paiement n'a lieu à ces dates. Ce rendez-vous sert uniquement à contrôler la présence et à déposer la demande pour le mois en question ! Les

virements sur les cartes de paiement auront lieu à l'avenir au plus tard le 1er du mois concerné.

28.04.2025

Le matin de 07h30 à 12h00

Garmisch-Partenkirchen (sans EA Abrams)

Murnau

Grainau

28.04.2025

Le matin de 07h30 à 12h00

Oberau

Farchant

Mittenwald

Klais

Wallgau

29.04.2025

Le matin de 07h30 à 12h00

Bad Bayersoien

Saulgrub

Oberammergau

Eschenlohe

Uffing

Bad Kohlgrub

Indications :

- Les résidents qui travaillent et qui doivent attendre leurs fiches de paie ne sont pas concernés par ces dates et peuvent se rendre au bureau aux heures d'ouverture normales des guichets.
- Nous vous prions de bien vouloir vous rendre à temps (voir l'heure indiquée ci-dessus) à la [Landratsamt de Garmisch-Partenkirchen](#) les jours concernés.

Opportunités de travail (AGH)

1. Que sont les AGH ?

Les AGH selon le § 5 de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG) permettent aux demandeurs d'asile de s'occuper utilement, de s'intégrer dans la société et de gagner de l'argent en plus.

L'exécution des activités ne donne lieu ni à une relation de travail ni à une relation d'emploi soumise à l'assurance maladie et à l'assurance retraite.

2. Quelles sont les activités concrètes possibles ?

Les travaux **doivent servir un but public ou d'utilité publique**

Exemples :

- Activités de nettoyage/maîtrise de l'hébergement
- Entretien et nettoyage des parcs et des installations (p. ex. déblaiement de la neige,

ramassage des déchets)

- Déménageurs/transport de meubles (p. ex. pour le marché du pourcent)

Les postes AGH ne doivent pas remplacer des emplois existants, mais doivent être créés en plus.

Le travail ne doit pas être exercé à temps plein. Si des vêtements de protection (par ex. casques, chaussures) sont nécessaires, ils doivent être mis à disposition. Les activités présentant des risques particuliers ne sont pas possibles. Les horaires de travail communiqués par le prestataire de l'AGH doivent être respectés.

3. Qui peut travailler comme AGH ?

Bénéficiaires de prestations au titre de l'AsylbLG (et non du SGB II) qui sont aptes à travailler, n'exercent pas d'activité professionnelle et ne sont plus en âge d'être scolarisés.

4. Un poste d'AGH proposé peut-il être refusé ?

Une AGH proposée doit en principe être acceptée et ne peut être refusée que pour des raisons particulières (p. ex. maladie). Cette mesure vise également à contribuer aux coûts de la procédure d'asile.

Si l'opportunité de travail est refusée sans raison valable, les prestations de l'AsylbLG peuvent être réduites ou suspendues.

5. Quel est le montant de la rémunération ?

La rémunération est de 0,80 €/heure.

Comme il n'est pas considéré comme un revenu ou une rémunération au titre de l'AsylbLG, il n'est pas non plus pris en compte dans le calcul de l'argent de poche. **Il s'agit donc d'un revenu complémentaire.**

6. Contact

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Office des étrangers

Olympiastrasse 10

82467 Garmisch-Partenkirchen

Courrier électronique : agh.asyl@lra-gap.de

Titre de séjour

Lors du 1er Après le premier rendez-vous à l'Office fédéral de l'immigration et des réfugiés (BAMF), la demande d'asile (1. Date de l'entretien). La date et le service BAMF compétent figurent sur l'attestation d'arrivée.

Quelques jours avant le 1er Rendez-vous d'entretien ou d'audition (2. Date de l'entretien), il est possible de demander une carte de transport auprès des services sociaux. Après le 1er Entretien, vous devez vous présenter au [service des étrangers](#).

Lors du 2ème Dite a lieu le deuxième entretien. Le BAMF statue sur la demande d'asile et envoie ensuite une décision.

Cette [vidéo](#) explique l'audition au BAMF dans de nombreuses langues.

[Aperçu de la procédure d'asile](#)

Décision positive

Le statut de réfugié ou la protection subsidiaire est accordé. Le BAMF vous délivre un « avis d'acceptation ». Il s'agit d'un **document très important**.

Vous devez alors suivre les étapes suivantes :

1. Demande de nouveaux documents à l'Office des étrangers

Prenez avec vous votre autorisation de séjour et la décision de reconnaissance du BAMF.

Dans le bureau des étrangers, vous demandez maintenant le "permis de séjour". En attendant que les nouveaux documents (permis de séjour) soient prêts, vous recevez une "attestation de fiction".

[»» Office des étrangers](#)

2. Prendre rendez-vous avec le Jobcenter

Jusqu'à présent, c'est le Service social (Sozialamt) qui vous attribuait votre aide financière. Si la réponse est positive, vous la recevrez du Jobcenter. Présentez-vous immédiatement au [»» Jobcenter](#). Vous y trouverez également un soutien pour la [recherche d'emploi»»](#).

3. Caisse de maladie (par ex. AOK)

À partir du moment où vous êtes pris(e) en charge par le Centre pour l'emploi, vous êtes automatiquement couvert(e) par une assurance maladie. Le Jobcenter vous inscrit auprès de la caisse d'assurance maladie. Pour plus d'informations, voir [»» Santé](#)

4. Recherche d'appartement

Vous pouvez maintenant emménager dans votre propre appartement. Voir [»» Logement](#).

Décision négative

Une décision négative peut faire l'objet d'un recours en justice. Si vous souhaitez porter plainte, veuillez vous adresser aux [services de conseil aux réfugiés et à l'intégration»»](#). On y discutera de la marche à suivre et on pourra vous mettre en contact avec des avocats spécialisés.

Si le tribunal rejette votre demande de permis de séjour, vous devez quitter le territoire allemand. Vous n'avez plus le droit de rester en Allemagne.

Si vous décidez de partir volontairement, vous pouvez recevoir une aide financière pour prendre un nouveau départ dans votre pays d'origine.

[Coming Home - Conseil en vue du retour](#)

Vous pourrez revenir ultérieurement en Allemagne.

Si vous refusez, vous serez expulsé par la police. En règle générale, ils ne sont alors plus autorisés à entrer en Allemagne pendant plusieurs années.

Titre de séjour

Chaque étranger a une "carte de légitimation". La carte de légitimation donne des informations sur le statut et si des restrictions à l'activité professionnelle sont à prendre en compte (quand puis-je travailler ?).

Il existe 5 documents différents :

1. Attestation d'arrivée

Statut : Demandeurs d'asile

Contexte : S'applique à la période entre l'annonce en tant que demandeur d'asile et le dépôt officiel de la demande d'asile auprès de l'Office fédéral de la migration et des réfugiés (BAMF).

<https://www.bamf.de/DE/Themen/AsylFluechtlingssch...>

2. Permis de séjour

Statut : Demandeurs d'asile

Contexte : Délivré après la demande d'asile et jusqu'à la décision du BAMF.

La pièce d'identité pour demandeur d'asile contient des conditions sur l'emploi, la situation résidentielle et autres limitations territoriales.

- Si un permis de travail est nécessaire, il peut être demandé auprès du [service des étrangers](#) »» (employeur ou employé)
- Compétent en matière de placement : [»»Agence pour l'emploi](#)

<https://www.bamf.de/DE/Themen/AsylFluechtlingssch...>

3. Certificat provisoire

Statut : Réfugiés reconnus

Contexte : **Décision d'asile positive** Document de transition jusqu'à l'obtention d'un permis de séjour.



4. Permis de séjour

Statut : Réfugiés reconnus

Contexte : **Décision d'asile positive**

Le permis de séjour est un titre de séjour temporaire. Elle est attribuée pour les motifs évoqués dans la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne (par ex. séjour pour raisons humanitaires).

- Fondement du droit de séjour permanent
- Il offre la possibilité d'un droit de séjour permanent (permis d'établissement),
- Accès illimité au marché du travail sans permis de travail
- Compétence pour le placement en emploi ou les prestations financières : [»»Jobcenter](#)



5. Tolérance de séjour

Statut : Séjour toléré

Contexte : **Décision d'asile négative**

Un "Duldung" est une suspension de l'expulsion et n'est pas un séjour légal ! Elle est délivrée lorsqu'une mesure d'expulsion est impossible pour des raisons juridiques, factuelles, humanitaires ou personnelles.

- Possibilité d'une réglementation générale de tolérance pour certains groupes par ordre de l'autorité suprême du Land pour une durée maximale de 3 mois ("Abschiebungsstopp")
- Le permis de travail est en principe nécessaire, demande auprès du [»»Service des étrangers](#) (par l'employeur ou l'employé)
- Compétent en matière de placement : [»»Agentur für Arbeit](#)



(état janvier 2018)

Demande d'asile

Ils sont enregistrés en Allemagne et vivent dans un logement communautaire : Et ensuite ?

1. Demande d'asile personnelle

- Votre demande doit être déposée auprès de l'Office fédéral de la migration et des réfugiés (BAMF).
- **Important:** Vous ne pouvez introduire la demande qu'en personne, vous ne pouvez pas l'envoyer par la poste.
- Vous recevrez les informations sur le rendez-vous et le bureau BAMF compétent avec votre attestation d'arrivée. Si vous n'avez pas obtenu de rendez-vous, demandez à votre responsable du logement.

2. Date du premier entretien (demande d'asile)

- Après votre premier rendez-vous, vous devez vous présenter à l' [Office des étrangers](#)»» Vous devez ensuite vous rendre à l'école.

3. Audience personnelle

- La 2. Date de l'entretien est celle de l'audience proprement dite. Le BAMF prend une décision relative à votre demande d'asile Il vous enverra ensuite une notification.

a) La décision est **négative**

- Si la décision est négative et que vous souhaitez la contester (c'est-à-dire que vous n'êtes pas d'accord), rendez-vous immédiatement à votre [»»Flüchtlings- und Integrationsberatung](#). Ils discuteront avec vous, de ce que vous pouvez faire et ils pourront vous orienter vers des avocats spécialisés.
- Si vous décidez de partir volontairement, vous pouvez obtenir une aide financière pour prendre un nouveau départ dans votre pays d'origine.
[Coming Home - Conseil en vue du retour](#)

b) La décision est **positive**, c'est-à-dire que vous êtes reconnu(e). Quelles sont les prochaines étapes ?

Certificat de fiction ou titre de séjour électronique (eAT): Immédiatement après avoir reçu la notification du BAMF, vous devez vous rendre au [bureau des étrangers](#) et demander un [permis de séjour](#).

Jobcenter: Vous ne recevez plus votre argent des services sociaux, mais vous devez faire une demande auprès du [Pôle emploi](#).

Regroupement familial

Les membres de la famille des personnes bénéficiant d'une protection reçoivent également l'asile.

Au sens du regroupement familial, sont comptées comme membres de la famille :

- Les épouses ou époux ou les partenaires enregistrés,
- Les enfants mineurs célibataires,
- Les parents qui s'occupe, à titre principal, des enfants mineurs célibataires,
- Les autres personnes adultes qui s'occupent, à titre principal, des mineurs célibataires,

- Les frères et sœurs mineurs et célibataires.

Condition pour les conjoints :

- le mariage effectif a déjà existé dans le pays d'origine,
- la demande d'asile a été introduite avant ou en même temps que le partenaire bénéficiaire de la protection, au plus tard immédiatement après l'entrée sur le territoire,
- le droit à la protection ne doit pas être révoqué

Né en Allemagne

Un enfant naît en Allemagne après que ses parents ont déposé une demande d'asile. Sous certaines conditions, l'enfant peut alors faire l'objet d'une demande d'asile distincte.

Au moins un des parents doit encore être en cours de procédure d'asile. Les parents ou le service des étrangers doivent informer le BAMF de la naissance.

La demande d'asile est alors automatiquement - dans l'intérêt du bébé - considérée comme déposée.

Les parents peuvent présenter des motifs propres à leur enfant pour sa demande d'asile. Sinon, ce sont les mêmes motifs que ceux présentés pour les parents qui s'appliquent. Si la demande d'asile de l'enfant est rejetée par le BAMF, il est également possible de faire appel ou de porter plainte.

De même, et pour la protection de l'enfant, les enfants mineurs ne sont pas et ne doivent pas être renvoyés séparément de leurs parents en cas de décision négative.

Vous trouverez des informations complémentaires directement auprès du BAMF (Office fédéral pour l'immigration et les réfugiés).

[Site Internet pour le regroupement familial \(BAMF\)](#)

Coming Home - Conseil en vue du retour

Conseil en matière de retour

Le conseil en vue du retour est ouvert à tous les immigrants de l'étranger vers la Bavière. Il s'agit notamment des groupes de personnes suivants :

- Bénéficiaires de prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile
- Les personnes bénéficiant du droit d'asile et les réfugiés bénéficiant d'une protection contre l'expulsion conformément aux §§ 60 Abs. 1 i. En relation avec l'article 25, paragraphe 2, de la loi sur le séjour des étrangers,
- Réfugiés de contingent,
- les rapatriés (tardifs).

Aides au retour et à la réintégration

Les aides au retour bavaroises ne peuvent en principe être accordées qu'aux bénéficiaires de prestations selon l'article 1 de la AsylbLG.

Des prestations de soutien facilitent la réintégration durable dans le pays d'origine.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Contact

[Coming Home München](#)

Capitale du Land de Munich

Service social

Bureau d'aide au retour

Werinherstraße 89

81541 München

☎ 089 233-48684

@reintegration@muenchen.de

Langue

Informations

Pour trouver un travail en Allemagne et trouver ses repères, vous devez apprendre l'allemand. Il existe plusieurs possibilités et options pour apprendre l'allemand. Il existe aussi diverses façons d'apprendre l'allemand, En partie selon votre titre de séjour. Tant que vous ne vous débrouillez pas bien en allemand, vous avez besoin d'aide Pour cela aussi, vous trouverez ici des interlocuteurs.

Cours de langues

Cours d'allemand pour l'orientation linguistique initiale

Les cours d'allemand et d'orientation (**apportent des connaissances élémentaires de l'allemand mais également des informations sur la vie en Allemagne. Les contenus facilitent l'orientation des participants dans la vie quotidienne.**

Un cours comprend 300 unités d'enseignement de 45 minutes chacune. Il comprend des sujets tels que

- **Santé et soins médicaux,**
- **Travail,**
- **Jardin d'enfants et école,**
- **Habiter,**
- **Orientation sur place, transport et mobilité.**

L'accent est mis sur la communication orale : Les participants doivent être capables de se débrouiller dans la vie quotidienne le plus rapidement possible.

Les cours visent également à transmettre des valeurs.

Les cours d'orientation initiale sont principalement destinés aux demandeurs d'asile dont les perspectives de séjour ne sont pas claires. S'il y a des places de cours disponibles, les demandeurs d'asile reconnus, les personnes tolérées et les demandeurs d'asile ayant de bonnes perspectives de rester peuvent également participer. Les cours de première orientation ne sont **pas destinés** aux personnes en âge de scolarité. Si, pendant votre participation au cours de première orientation, vous obtenez l'accès à un [cours d'intégration >>>](#) vous pouvez y passer.

Les participants aux cours ont des parcours très différents. Les analphabètes peuvent suivre les cours tout comme les universitaires. Les cours de première orientation sont **gratuits**.

Les cours sont dispensés en allemand et sans la présence d'interprètes.

Adressez-vous à votre [service de conseil en matière de réfugiés et d'intégration >>>](#). Celle-ci vous aidera à trouver un cours adapté.

Apprendre l'allemand par soi-même

Vous souhaitez également apprendre l'allemand en dehors des cours de langue ? Il existe différentes possibilités et applications pour l'auto-apprentissage.

[Cahier d'allemand pour les Ukrainiens](#)

[portail d'apprentissage de la vhs](#)

Cours d'allemand ABC, cours d'allemand A1, cours d'allemand A2, cours d'allemand B1, cours d'allemand B2, test-trainer pour le cours d'orientation

[Serlo ABC \(App\)](#)

Cette application gratuite permet d'apprendre facilement l'alphabet latin. Le BAMF recommande cette application comme complément aux cours d'alphabétisation.

Le site "[Cahier pour apprendre l'allemand](#)" de l'association Flüchtlingshilfe München est disponible en 16 langues (dont l'ukrainien, l'anglais, l'arabe, le farsi, le dari, le somali, le français et l'allemand)sisch...).

[WhatsGerman \(App\)](#)

Vous recevez des leçons (= enseignement) via WhatsApp.
Les instructions sont disponibles en anglais et en arabe.

Ils apprennent :

- L'alphabet
- Des phrases pour ton quotidien (= la vie) en Allemagne
- Grammaire

[MeinVokabular\(App\)](#)

Pour les apprenants ayant peu de connaissances en allemand

- Créez votre propre dictionnaire numérique sur votre téléphone portable.
- Des images et des sons peuvent également être joints à chaque mot

[Duolingo \(App\)](#)

Vous pouvez apprendre l'allemand :

sans connaissances préalables (= pas encore d'allemand du tout)
avec des connaissances préalables (= un peu d'allemand)
Pour apprendre l'allemand avec Duolingo, vous devez avoir un bon niveau d'anglais.

[Einstieg Deutsch \(App\)](#)

Ils apprennent phrases pour le quotidien (= la vie) en Allemagne et des mots importants.

[Refugeephasebook.de](#) propose une collection de phrases, de vocabulaire et de liens utiles pour les réfugiés et les personnes qui les aident, afin d'aider les arrivants à s'orienter après leur arrivée. Un réseau de bénévoles traduit un vocabulaire de première orientation comprenant un vocabulaire de base ainsi que des sujets médicaux et juridiques en 44 langues. Les traductions et les ressources sont mises à disposition sous forme de données ouvertes et de fichiers prêts à être imprimés. Tout le matériel est disponible sous une licence ouverte. Les initiatives de réfugiés, les designers et les bénévoles peuvent utiliser les données gratuitement et les adapter pour créer leurs propres versions et les utiliser pour des projets d'aide.

Où puis-je trouver un interprète ?

Certaines autorités et institutions ont elles-mêmes des interprètes et peuvent faire appel à eux lors des entretiens de conseil. Lorsque vous prenez rendez-vous, demandez toujours si un interprète est mis gratuitement à votre disposition.

💡 En Allemagne, **les documents officiels**, tels que les certificats, les actes de mariage ou de naissance, ne peuvent être traduits que par **traducteurs agréés par l'État**. Les **traducteurs agréés par l'État** ne sont pas autorisés à traduire les documents **officiels**. Ces traductions peuvent être très coûteuses. Il est préférable de vérifier au préalable si vous avez vraiment besoin d'une traduction certifiée et de comparer les prix des traductions.

Interprètes

Certaines autorités et institutions ont leurs propres interprètes et peuvent faire appel à eux lors des entretiens de conseil. Lorsque vous prenez rendez-vous, demandez toujours si un interprète est mis gratuitement à votre disposition.

En Allemagne, les documents officiels, tels que les certificats, les actes de mariage ou de naissance, ne peuvent être traduits que par traducteurs agréés par l'État. Les traducteurs agréés par l'État ne sont pas autorisés à traduire les documents officiels. Ces traductions peuvent être très coûteuses. Il est préférable de vérifier au préalable si vous avez vraiment besoin d'une traduction certifiée et de comparer les prix des traductions.

Devenez vous-même interprète

Vous parlez très bien anglais ou même allemand ? Ensuite vous pouvez aider bénévolement vos compatriotes qui ne parlent pas anglais ou allemand. Par exemple, vous pouvez les accompagner dans leurs démarches administratives ou autres rendez-vous.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous adresser à votre [centre de conseil aux réfugiés et à l'intégration](#)>>.

Vous pouvez également participer au **cours d'interprète culturel**. Vous y apprendrez à bien traduire et à aider dans des situations difficiles. Vous trouverez plus d'informations et l'inscription auprès du [KBW](#).

Cours d'allemand

Tu veux suivre un cours d'allemand ?

Tu peux faire une demande de cours d'allemand auprès du BAMF. Si tu obtiens l'autorisation, tu peux suivre un cours pour une très petite somme d'argent. Envoie la demande à cette adresse :

BAMF

Rue Streitfeld 39
81673 Munich

Il existe des cours d'allemand et d'intégration spécifiques pour les parents.

[Elternintegrationskurs.pdf](#)

Points de contact et aides

Flüchtlings- und Integrationsberatung (Bureau de conseil aux réfugiés et d'intégration)

Conseil en matière de réfugiés et d'intégration du service social des femmes catholiques

Garmisch-Partenkirchen:

Service social des femmes catholiques (Sozialdienst Katholischer Frauen e.V.)

9, rue du Parc

82467 Garmisch-Partenkirchen

Tél.: 08821 96672-0

Fax : 08821 96672-775

Courrier électronique : integration@skf-garmisch.de

[Site web du service social Kath. Femmes e.V.](#)

Conseil en ligne

Horaires d'ouverture (Garmisch) :

Lundi 08.30 - 12.00 heures

Mardi : 08.30 - 12h00 et 14h00 à 16h00

Mercredi 08.30 - 12.00 heures et 13.00 à 16.00 heures

Jeu di : 08.30 - 12.00 heures

Vendredi : 08.30 - 12.00 heures

Veillez prendre rendez-vous par téléphone !

Les habitants* du complexe Abrams dans la Lazarettstraße peuvent obtenir un permis de parole auprès de la gérance de l'immeuble pour le mercredi de 13h00 à 16h00 et le jeudi de 8h30 à 11h30

Murnau :

Mehrgenerationenhaus
Dr.-August-Einsele-Ring 18
82418 Murnau

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi : Rendez-vous sur rendez-vous (integration@skf-garmisch.de ,
08821/96672-0)

Horaires des permanences dans les logements, affichés sur place :

Bad Bayersoien, Bad Kohlgrub, Murnau am Staffelsee, Saulgrub, Oberau, et Uffing am
Staffelsee.

**Conseil en matière de réfugiés et d'intégration de Caritas
Garmisch-Partenkirchen****Garmisch-Partenkirchen :**

Caritas Migrationsberatungsstelle Garmisch
Bahnhofstr. 14 (entrée arrière de la maison Hapfelmeier)
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821 7306000
Fax : 088 21 73060029
Courrier électronique : asyl-migration-gap@caritasmuenchen.de
[Site web Caritas Garmisch-Partenkirchen](#)

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h à 16h
Mardi : de 09 h à 12 h
Mercredi : fermé
Jeudi : de 09 h à 12 h
Vendredi : de 09 h à 12 h

Vous pouvez volontiers convenir avec nous d'un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture !
Les habitants du complexe Abrams dans la Lazarettstraße obtiennent un permis de parole
auprès de la gérance de l'immeuble !

Oberammergau :

Bureau Caritas - Daistenbergerstr. 4, Oberammergau :
Vendredi 09:00 - 12:00

Consultations ouvertes dans les centres d'hébergement du district :

Mittenwald, Weidenweg 1-3 et Beim Gerber 2 : Mardi 13.30 - 16.00

Oberammergau, Bahnhofstr. 9 : Mardi 14h30 - 17h30

Grainau, montagne des gitans : Mercredi 13.30 - 15.00

Réseaux d'aide

Dans de nombreux endroits, il y a des groupes qui s'engagent pour vous sans rémunération.
Les bénévoles peuvent vous aider à trouver vos repères, à participer à des activités de loisir ou

de sport et à apprendre l'allemand. Si vous avez des questions sur le quotidien, n'hésitez pas à les leur poser.

Si vous cherchez à entrer en contact avec un cercle d'entraide, veuillez vous adresser à

Coordination des bénévoles de Caritas

Claire Eber | Anja Baumgartl

Bahnhofstr. 14

82467 Garmisch-Partenkirchen

☎ [088217306000](tel:088217306000)

@Claire.Eber@caritasmuenchen.org

@Anja.Baumgartl@caritasmuenchen.org

Administrations importantes

Ambassades et consulats

Les ambassades sont les représentations diplomatiques d'un État à l'étranger.

Les consulats régissent l'administration publique d'un pays à l'étranger. De nombreuses ambassades (mais pas toutes !) ont une section consulaire et assument donc également les tâches d'un consulat. Il s'agit de

- Délivrance et renouvellement des passeports
- Déclaration de naissances, de décès, de mariages, de divorces, d'adoptions, etc. au pays d'origine
- Informer ses compatriotes à l'étranger sur les assurances sociales
- Réglementation de la situation militaire des conscrits vivant à l'étranger
- Aides en cas de difficultés financières et autres
- Prise en charge de ses propres compatriotes en prison et surveillance des procédures judiciaires au regard de l'État de droit
- Délivrance de visas d'entrée et information sur les conditions d'entrée, de séjour et de travail

Coordonnées

Afghanistan

[Consulat général de la République islamique d'Afghanistan](#)

Nord de la rue de Munich 12

82031 Grünwald près de Munich

Tél. : +49 89 121 99 4444

Télécopieur : +49 89 121 99 4445

Courrier électronique : info@afghanconsulate-munich.com

Érythrée

[Consulat de l'État d'Érythrée](#)

34, rue de Lyon
60528 Francfort-sur-le-Main
Tél. : +49 69 43 64 96
Télécopieur : +49 69 43 87 48
Courrier électronique : consulatefra@yahoo.com

France

[Consulat général de France](#)

31, rue Heimeran
80339 Munich
Tél. : +49 89 4194110
Télécopieur : +49 89 41 94 11 23
Courrier électronique : info@consulfrance-munich.org

Irak

[Consulat général de la République d'Irak](#)

12, rue Westend
60325 Francfort-sur-le-Main
Tél. : +49 69 2380 760-0
Télécopieur : +49 69 2380 760-151
Télécopieur : +49 69 2380 760-152
Courrier électronique : info@iraqconsulate-frankfurt.com

Iran

[Consulat général de la République islamique d'Iran](#)

Rue de l'église du mur 59
81679 Munich
Tél. : + 49 89 452 39 69 - 0
Télécopieur : + 49 89 452 39 69 - 56
Courrier électronique : info@irangkm.de

Yémen

[Consulat général de la République du Yémen](#)

11, rue Oeder
60318 Francfort-sur-le-Main
Tél. : +49 69 9592480
Tél. : +49 69 95924820
Courrier électronique : info@yemenconsulate.de

Libye

[Ambassade de Libye](#)

42, avenue Podbielskial

14195 Berlin
Tél. : +49 30 20 05 96-0
Télécopieur : +49 30 20 05 96-99
Courrier électronique : info@libysche-botschaft.de

Nigeria

[Consulat général de la République fédérale du Nigeria](#)

Rue des femmes blanches 12
60311 Francfort-sur-le-Main
Tél. : +49 69 697 637 28-0
Télécopieur : +49 69 697 637 28-521
Courrier électronique : info@nigeria-consulate-frankfurt.de
Courrier électronique : passport@nigeria-consulate-frankfurt.de

Pakistan

[Consulat honoraire de la République islamique du Pakistan](#)

Habenschadenstraße 13
82049 Pullach
Tél. : +49 89 75 90 05 57
Télécopieur : +49 89 75 90 05 59
Courrier électronique : info@pakistan-bayern.net

Pour les visas, passeports, NICOP, POC, etc :

[Consulat général de la République islamique du Pakistan](#)

28, rue Eschenbach
60596 Francfort-sur-le-Main
Tél. : +49 69 698 678 50
Télécopieur : +49 69 698 678 517
Courrier électronique : mrp@pakmissionfrankfurt.de

Pologne

[Consulat général de la République de Pologne](#)

Rue de la radiologie 5
81679 Munich
Tél. : +49 89 418 60 80
Télécopieur : +49 89 471 318
Courrier électronique : monachium.kg.sekretariat@msz.gov.pl

Russie

[Consulat général de la Fédération de Russie](#)

Rue Maria-Theresia 17
81675 Munich
Tél. : +49 89 59-25-03
Télécopieur : +49 89 550-38-28
Courrier électronique : gkmuenchen@mid.ru

Sénégal

[Ambassade Sénégal](#)

Klingelhöferstr. 5
10785 Berlin
Tél. : +49 30 856 219 0
Télécopieur : +49 30 856 219 21
Courrier électronique : info@botschaft-senegal.de

Somalie

Ambassade de la République fédérale de Somalie
144, rue de Potsdam
10783 Berlin
Tél. : +49 30 23 63 00 10
Télécopieur : +49 30 23 63 00 11
Courrier électronique : somaliembassyberlin@gmail.com

Syrie

[Ambassade Syrie](#)

25, rue de la Fumée
10787 Berlin
Tél. : +49 30-50 17 70
Télécopieur : +49 30-50 17 73 11
Courrier électronique : info@syrianembassy.de

République tchèque

[Consulat général de la République tchèque](#)

Rue des libellules 1
80939 Munich
Tél. : +49 89 958 372 32
Télécopieur : +49 89 950 36 88
Courrier électronique : munich@embassy.mzv.cz

Turquie

[Consulat général de Turquie](#)

3, rue Menzinger
80638 Munich
Tél. : +49 89 17 80 31 0
Télécopieur : +49 89 178 56 60
E-mail : konsulat.muenchen@mfa.gov.tr

Ukraine

[Consulat général d'Ukraine](#)

14, rue Lessing
80336 Munich

Tél. : +49 89 55 27 37 18

Tél. : (+49) 160 512 16 42

(Appel d'urgence ! Uniquement en cas d'urgence. En cas de décès ou de danger de mort)

Courrier électronique : gc_dem@mfa.gov.ua

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Consulat général du Royaume-Uni](#)

5, rue de la Mouillère

81675 Munich

Tél. : +49 89 21 10 90

Télécopieur : +49 89 21 10 91 44

Courrier électronique : ukingermany@fco.gov.uk

États-Unis d'Amérique

[Consulat général des États-Unis](#)

5, rue de la Reine

80539 Munich

Tél. : +49-89-2888-0

Télécopieur : +49-89-280-9998

Bureau d'enregistrement

Si vous êtes nouveau dans le district de Garmisch-Partenkirchen ou si vous déménagez à l'intérieur du district, vous devez vous présenter dans un délai de deux semaines au bureau d'enregistrement des habitants de votre commune. Les enfants de plus de 15 ans doivent venir.

Le bureau d'enregistrement des habitants se trouve à la **mairie** de votre commune.

Quels documents dois-je apporter ?

- Carte d'identité, passeport ou document tenant lieu de passeport
- Chez les enfants : Passeport pour enfant, carte d'identité pour enfant ou acte de naissance
- Attestation de logement

Office des étrangers

Pour pouvoir vivre en Allemagne en tant qu'étranger, il faut un [titre de séjour](#) (visa, carte bleue européenne, permis d'établissement, autorisation de séjour permanent). Pour demander un titre de séjour, il faut se rendre à l'Office des étrangers

Office des étrangers pour le district de Garmisch-Partenkirchen

Olympiastr. 10

82467 Garmisch-Partenkirchen

Tél.: 08821 751-316

Courrier électronique : Aufenthalt@ira-gap.de

Veillez prendre rendez-vous !

Vous pouvez également soumettre votre demande en ligne [ici](#).

Ce que vous pouvez encore faire auprès du service des étrangers :

- Renouvellement de l'attestation d'arrivée
- Délivrer et prolonger l'autorisation provisoire de séjour
- Demande de permis de travail
- Demander et prolonger l'autorisation de séjour
- Dérogations pour voyager

Étapes après un avis favorable du BAMF

Demander un titre de séjour électronique (eAT)

(1) Dépôt de la demande

Vous pouvez utiliser "l'application en ligne" pour faire votre demande ou remplir le formulaire "Demande de titre de séjour" et l'envoyer au bureau de la population. Vous pouvez télécharger le formulaire en ligne »»Permis de séjour ou le retirer au guichet d'information du bureau de la population.

(2) Date limite

Dès que le formulaire aura été reçu et traité par le service des étrangers, vous recevrez par courrier un rendez-vous ainsi qu'une liste de tous les documents nécessaires.
Important : Faites-vous délivrer une attestation de fiction comme document de remplacement provisoire (nécessaire pour le [»»Jobcenter](#)).

(3) Collecte

Vous recevrez la notification d'enlèvement par courrier.
Veuillez vous munir d'un interprète qui pourra traduire votre demande (le motif de la visite) lors du dépôt de la demande .

Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)

Si votre procédure d'asile est toujours en cours (permis de séjour) ou si vous êtes toléré (Duldung), alors l'agence pour l'emploi est votre interlocuteur pour les questions relatives à la transition de l'école au travail (conseils de carrière), le placement et les conseils en développement professionnel et pour les conseils aux employeurs (service employeur).

Agence pour l'emploi de Garmisch-Partenkirchen

Rue de Chamonix 3-9

Tél.: 0800 4555500

Du lundi au vendredi : 08:00 - 12:30 heures,

Jeudi également de 14h00 à 18h00

Courriel : garmisch@arbeitsagentur.de

[Site web de l'Agence pour l'emploi](#)

💡 Votre statut est reconnu ? Alors, l'agence pour l'emploi est votre interlocuteur pour des conseils et un placement sur le marché du travail. [»»](#)

Pôle emploi

Le Jobcenter est votre contact en cas de chômage et de besoin d'aide : Il verse des prestations financières, mais propose également un placement dans un emploi et une qualification, en fonction des besoins individuels. Elle permet, par exemple, la participation à un cours de langue, le placement en orientation professionnelle ou la reconnaissance de certificats. Pour plus d'informations sur le conseil et le placement sur le marché du travail, cliquez ici : [»»Trouver un emploi.](#)

💡 Si vous avez un permis de séjour, c'est-à-dire que votre procédure d'asile est encore en cours ou que votre demande d'asile a été rejetée (Duldung), alors l'[agence pour l'emploi](#) [»»](#) est compétente pour questions relatives à la promotion de l'emploi .

Démarches après une décision positive

Si vous avez reçu un avis favorable du BAMF et que votre procédure de demande d'asile est approuvée, vous avez officiellement le statut de réfugié. Alors, il y a maintenant ces étapes :

1. Visite personnelle

- Vous devez vous rendre au Jobcenter [»»](#) pendant les heures d'ouverture
- Là, vous serez enregistré en tant que client
- Votre carrière sera enregistrée
- Une consultation sera organisée. Une fois avec le service social et l'agence pour l'emploi
- Vous serez signalé comme étant à la recherche de travail

2. Département des performances

Important : Vous ne pouvez pas obtenir de conseil sans rendez-vous.

- Les prestations sont demandées sur rendez-vous auprès de l'agent responsable des prestations .

3. Service de l'emploi

- **Important :** Vous ne pouvez pas obtenir de conseil sans rendez-vous.
- Apportez une obligation de cours d'intégration ou une confirmation de participation à un cours d'intégration.
- Si vous avez des documents concernant la fréquentation scolaire, la formation, la référence professionnelle, la reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger, etc., veuillez les apporter avec vous.
- Rapport sur les compétences spéciales (artisanat, compétences linguistiques, etc.).
- Considérez à l'avance quelle zone de travail est préférée.

💡 Le personnel du Jobcenter n'est pas autorisé à divulguer des informations sur les clients du Jobcenter. Une procuration est requise en tant que compagnon bénévole, qui doit être remplie intégralement et signée par les deux parties.

Centre pour l'emploi de Garmisch-Partenkirchen

Bahnhofstr. 35

Tél.: 08821 966850

Courrier électronique : Jobcenter-Garmisch-Partenkirchen@jobcenter-ge.de

État civil (Standesamt)

Le bureau d'état civil a plusieurs fonctions. Par exemple, lors de la naissance d'un enfant, les parents de l'enfant sont tenus de déclarer en personne la naissance de l'enfant au bureau de l'état civil (enregistrement de la naissance). Ou si vous souhaitez vous marier, c'est le bureau d'état civil qui est compétent pour enregistrer votre mariage.

Le bureau de l'état civil se trouve à la **mairie** de votre commune.

Aperçu des tâches :

- Enregistrement des naissances et des décès
- Mariages et partenariats civils
- Réception des démissions des églises
Changements de nom
- Délivrance de documents (acte de naissance, acte de décès, acte de mariage)

Conseil en matière de discrimination

BEFORE

BEFORE est le service de consultation pour les personnes concernées par la violence et la discrimination de droite et de groupe à Munich. Nous soutenons les personnes concernées, leur environnement social ainsi que les personnes qui peuvent témoigner des incidents.

BEFORE

Téléphone : 089 4622467-0

kontakt@before-muenchen.de

www.before-muenchen.de

B.U.D. - Consultation. Aide. Documentation pour les victimes de la violence d'extrême droite

B.U.D. est un service de conseil à l'échelle de la Bavière pour les personnes concernées par la violence de droite, raciste et antisémite. B.U.D. conseille et soutient les personnes qui ont été insultées, menacées ou agressées par des extrémistes de droite ou des racistes, ou qui ont été témoins d'une agression.

Vous pourrez y parler de vos craintes et de votre situation émotionnelle. B.U.D. vous expliquera le déroulement d'une procédure d'enquête et vous accompagnera à la police et au tribunal si un accompagnement est souhaité. Il vous aidera également à trouver des avocats et des thérapeutes.

Le conseil est gratuit, confidentiel et de proximité. En cas de problèmes de communication, un interprète est organisé. B.U.D. est indépendant des autorités de l'État. C'est vous qui décidez

comment B.U.D. peut vous soutenir.

B.U.D. - Consultation. Aide. Documentation pour les victimes de la violence d'extrême droite

Téléphone : 0151 / 216 53 187

info@bud-bayern.de

www.bud-bayern.de

Conseil psychosocial

Si vous avez des problèmes psychologiques, vous pouvez vous rendre dans un centre de conseil psychosocial. Vous pouvez vous y rendre pour obtenir des conseils et de l'aide .

Service socio-psychiatrique de Herzogsägmühle

Am Kurpark 3

82467 Garmisch-Partenkirchen

☎08821 76514

@

sozialpsychiatrie.garmisch@herzogsaegmuehle.de

🌐

[Site web du SPDI de Herzogsägmühle](#)

Service ambulatoire pour migrants de la clinique kbo-Lech-Mangfall de Garmisch-Partenkirchen

Médecin-chef Dr. Manuel Ortega-Castillo

Neuropsychologue/psych. Psychothérapeute Dr. Anna Beraldi

6, rue Auenstraße

82467 Garmisch-Partenkirchen

☎08821 77-6450

@Ambulanz.LMK-GAP@kbo.de

🌐[Service ambulatoire pour migrants](#)

Il est également possible d'obtenir des conseils par téléphone de manière anonyme :

« **SeeleFon** »

Consultations en allemand, anglais, français et arabe

☎0228 71002425

@

seelefon@psychiatrie.de

Services de crise en Bavière

Aide immédiate en cas de crise psychique, tous les jours, 24 heures sur 24, au numéro gratuit

☎0800 6553000.

 [krisendienste.bayern](https://www.krisendienste.bayern)

Ligne d'aide gratuite pour les réfugiés en plusieurs langues

 0228 71002425

Lundi/mardi/mercredi 10:00-12:00 et 14:00-15:00

Centre de conseil et de traitement Refugio Munich

 089 9829570

Consultation téléphonique lundi : 10h-12h et jeudi : 14h-16h



[Site web de Refugio Munich](#)

Si vous êtes demandeur d'asile et que vous avez besoin d'une thérapie, vous devez d'abord obtenir l'avis de votre médecin généraliste. Les services sociaux décideront alors si la thérapie peut vous être payée.

Conseils aux personnes endettées

Conseil en matière de dettes de Caritas

Centre Caritas

Rue Dompfaff 1

82467 Garmisch-Partenkirchen

Rendez-vous sur rendez-vous au tél : 08821 9434880

Mardi, jeudi, vendredi 08.30 - 10.00 heures

[Site web du service de conseil en matière de dettes de Caritas](#)

Consultation en matière de grossesse

Service de santé de Garmisch-Partenkirchen

Partnachstr. 26

82467 Garmisch-Partenkirchen

Rendez-vous sur rendez-vous au tél : 08821 751 500

Courriel : schwanger-in-gap@lra-gap.de

[Site web du service de consultation en matière de grossesse de l'Office de la santé de Garmisch-Partenkirchen](#)

Consultation de grossesse du service social Kath. Femmes e.V.

Hauptstr. 78
82467 Garmisch-Partenkirchen
Rendez-vous sur rendez-vous à Tel.:08821 966 72 40
Courriel : schwangerschaftsberatung@skf-garmisch.de
[Site web de la consultation en matière de grossesse du service social Kath. Femmes e.V.](#)

Donum Vitae

Ludwigstr. 59
82467 Garmisch-Partenkirchen
Rendez-vous sur rendez-vous au tél : 08821 943 1330

Courriel : garmisch@donum-vitae-bayern.de
[Site web de Donum Vitae Garmisch-Partenkirchen](#)

Aide anonyme en plusieurs langues

Tél.: 0800 40 40 020

Les femmes enceintes sont prises en charge par le gynécologue. Les prestations pour les besoins supplémentaires ne peuvent être perçues qu'une seule fois.

Conseil en éducation

Les centres de conseil en éducation de Garmisch-Partenkirchen donnent des conseils :

- Les parents pour les questions relatives au développement et à l'éducation de leurs enfants.
- Les parents dans les questions de couple et en cas de séparation et de divorce.
- Les familles en cas de conflits familiaux.
- Adolescents et jeunes adultes, en cas de problèmes d'estime de soi, d'angoisses, de conflits au sein de la famille,
- à l'école, dans la formation et en cas de problèmes avec les jeunes du même âge.
- en cas de maltraitance et d'abus sexuels.

Conseil en éducation au Landratsamt

Service social général (ASD)
Service de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Centre Caritas de Garmisch-Partenkirchen
Olympiastr. 10
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/751256
Courrier électronique : jugendamt@lra-gap.de
[Site web du service social général](#)

Conseil familial de Caritas

Centre Caritas de Garmisch-Partenkirchen
Rue Dompfaff 1
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821 9434840

[Site web de la consultation familiale de Caritas](#)

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour une consultation dans les antennes de Caritas, Murnau, Mittenwald et Oberammergau. Toujours joignable par téléphone via le service de consultation de Garmisch-Partenkirchen, tél : 08821 9434840.

Maison intergénérationnelle de Murnau

Dr.-August-Einsele-Ring 18
sur le site de Kemmel
82418 Murnau
Tél.: 08821/9434840

Mittenwald

Obermarkt 4
dans la maison des pèlerins (bâtiment arrière)
82481 Mittenwald
Tél.: 08821/9434840

Oberammergau

4, rue Daisenberger
82487 Oberammergau
Tél.: 08821/9434840

Consultation pour les dépendances

Consultation générale sur les addictions de Caritas

à **Garmisch-Partenkirchen**

- tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Service ambulatoire spécialisé Caritas
Rez-de-chaussée
1, rue Dompfaff
82467 Garmisch-Partenkirchen
[Site web du service d'aide aux personnes dépendantes de Caritas](#)
- chaque mercredi de 11h30 à 12h30
Clinique spécialisée en psychiatrie et psychothérapie
à la clinique de Garmisch-Partenkirchen
6, rue Auenstraße
82467 Garmisch-Partenkirchen

à **Murnau**

- tous les lundis de 16h00 à 17h00
Caritas Maison intergénérationnelle/point de contact Murnau
Dr. August Einsele Ring 18
82418 Murnau
Tél.: 08841/618113

Condrobs e.V. Service d'addictologie Garmisch-Partenkirchen

à **Garmisch-Partenkirchen**

- Ludwigstraße 82 a
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/72021
Courrier électronique : garmisch@condrobs.de
[Site web de la consultation en matière de dépendance de Condrobs e.V.](#)

à **Murnau**

- 1, rue Resch
82418 Murnau
Tél.: 08841/628550

Conseil en cas d'absence de logement

Aide aux sans-abri du service social Kath. Femmes e.V.

Rue du Parc 9
82467 Garmisch-Partenkirchen

Rendez-vous sur rendez-vous au tél : 08821/966720
Courrier électronique : wohnungslosenhilfe@skf-garmisch.de
[Site web de l'aide aux sans-abri du service social Kath. Femmes e.V.](#)

Conseil juridique

En cas de questions, de problèmes ou de préoccupations d'ordre juridique, vous pouvez faire appel à différents types de soutien :

La **Refugee Law Clinic** est un groupe de bénévoles de l'université de Munich. Un conseil juridique gratuit y est proposé dans le domaine du droit d'asile et des étrangers à Munich. Les consultations sont exclusivement assurées par des étudiants en droit, encadrés par des avocats spécialisés. Néanmoins, cette offre ne peut pas remplacer les conseils et la représentation d'un avocat.

Quatre consultations par mois ont lieu à Munich. Le début de chaque séance est fixé à 18 heures. L'inscription est possible uniquement sur place à partir de 17h30. Une consultation n'est garantie que pour les huit premières inscriptions. Veuillez noter que les délais d'attente peuvent être longs !

[Site web de la Refugee Law Clinic de Munich](#) (disponible en anglais, français, arabe et dari/ farsi)

Aides pour les QUEER refuges

Il existe un grand nombre d'organisations qui soutiennent les réfugiés LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres).

Vous trouverez une compilation sur le [lien](#) suivant.

Conseil pour les femmes et les hommes en cas de violence domestique

Ligne d'aide pour les femmes

(joignable gratuitement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)



Le service téléphonique d'aide contre la violence envers les femmes conseille les femmes concernées dans toute l'Allemagne. Il informe et oriente, si nécessaire, vers des structures de soutien appropriées sur place.

Opferhilfe Weißer Ring e.V. ♀♂

une ligne téléphonique nationale pour les victimes : 116006

Préfecture de police de Haute-Bavière Sud ♀♂

Commissariat de police pour les victimes de criminalité

32, rue de l'Empereur

83022 Rosenheim

Tél.: 08031/2001088

Courrier électronique : pp-obs.pp.e3.bpfk@polizei.bayern.de



Landkreis
Garmisch-Partenkirchen

Aides dans le district de Garmisch-Partenkirchen :

Numéros d'urgence :

Police/appel d'urgence : 110

Service d'incendie/de secours : 112

Maison d'accueil pour femmes - permanence 24 heures sur 24 : 08841 5711

Maison des femmes de Murnau ♀

Service social des femmes catholiques e.V.

82414 Murnau

Tél.: 08841/5711

Courrier électronique : frauenhaus@skf-garmisch.de

[Site web SkF](#)

Service d'intervention pour les femmes victimes de violence domestique ♀

Service social des femmes catholiques e.V.

82414 Murnau

Tél.: 08841/90057

Courrier électronique : intervention@skf-garmisch.de

[Site web SkF](#)

Tribunal d'instance de Garmisch-Partenkirchen ♀♂

Bureau des demandes juridiques du tribunal de la famille

Place de la mairie 11

82467 Garmisch-Partenkirchen

Tél.: 08821/928141

Centre pour l'égalité entre les femmes et les hommes ♀♂

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Rue olympique 10

82467 Garmisch-Partenkirchen

Tél.: 08821/751441

Courrier électronique : gleichstellungstelle@lra-gap.de

[Site web de l'organisme pour l'égalité](#)

Police - Police judiciaire de Weilheim ♀♂

Interlocuteur pour les victimes de la criminalité

Am Meisteranger 5

82362 Weilheim

Tél.: 0881/640416 ou 0881/640460

Courrier électronique : pp-obs.weilheim.kpi@polizei.bayern.de

Opferhilfe Weißer Ring e.V. ♀♂

Direction de l'antenne de Garmisch-Partenkirchen

Tél.: 08845/7571761

Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille ♀♂

Olympiastrasse 10, 82467 Garmisch-Partenkirchen

Téléphone : 08821/751256

Courrier électronique : jugendamt@lra-gap.de

[Site web Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille](#)

Aides pour les réfugiés ukrainiens

Les liens suivants fournissent des informations spécifiques pour les personnes ayant fui l'Ukraine :

[Informations du ministère bavarois](#)

[Offres de conseil pour les familles ukrainiennes](#)

[Informations sur la sécurité pour les femmes et les filles](#)

[Portail d'aide Germany4Ukraine](#)

Formation, travail et études

Informations

Les conditions dans lesquelles il est possible de travailler en Allemagne dépendent du statut de séjour. Vous trouverez des informations et les personnes de contact correspondantes pour la recherche d'emploi sur [»»Accès au marché du travail](#).

Si vous avez déjà obtenu des diplômes scolaires ou professionnels à l'étranger, vous devriez essayer de faire reconnaître ces diplômes. Pour plus de détails, voir [»»Reconnaissance des diplômes étrangers](#).

En Allemagne, il existe environ 400 métiers avec une formation professionnelle. Vous souhaitez suivre une formation ? Vous trouverez des informations et des interlocuteurs sur [»»Formation professionnelle \(en alternance et en école complète\)](#).

À partir de 6 ans, les enfants sont scolarisés. La fréquentation de l'école est obligatoire. Avant d'entamer une formation ou des études, il faut aller dans une école d'enseignement général.

Si vous souhaitez étudier, vous trouverez des informations et des personnes de contact sous [»»Études](#).

Trouver un emploi

Dispositions pour l'accès au marché de l'emploi

Les immigrés de l'UE ont un accès illimité au marché du travail. Pour les réfugiés, l'accès varie suivant le statut de résident. Elles sont expliquées ci-dessous.

Informations pour les demandeurs d'asile et les personnes tolérées Travailler dans le district de Garmisch-Partenkirchen

L'argent que tu reçois de l'administration régionale ne te suffit pas ? Tu souhaites déménager dans ton propre appartement ou simplement avoir une occupation utile ?

Alors un travail ou une formation sont faits pour toi !

Quels sont les avantages que j'ai à travailler ou à suivre une formation ?

- tu es payé beaucoup plus en fonction de la quantité de travail que tu effectues
- si tu gagnes suffisamment d'argent et que tu as un passeport, tu peux avoir ton propre appartement
- tu bénéficies d'une bien meilleure assurance maladie si tu as plus d'un mini-job (538€)
- tu peux exercer une activité utile et t'impliquer dans la société
- tu peux apprendre l'allemand au travail
- si tu réussis une formation, tu as de bonnes chances d'obtenir un titre de séjour

Nous avons éveillé ton intérêt ? Alors viens nous voir ou appelle-nous pour t'informer des possibilités qui s'offrent à toi !

Si tu as d'autres questions concernant le travail ou la formation, nous sommes à ta disposition !

Quand puis-je travailler ou commencer une formation ?

- Entre le 3. et le 6. mois depuis le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée, la décision est laissée à l'appréciation du service des étrangers, le Landratsamt Garmisch-Partenkirchen et l'Agence fédérale pour l'emploi doit donner son accord.

- 6 mois après le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée, tu as droit à un permis de travail (article 61, paragraphe 1). 1 phrase 2 AsylG), si

- l'Agence fédérale pour l'emploi a donné son accord,

- tu ne viens pas d'un pays d'origine sûr

- et que ta demande d'asile n'a pas été rejetée comme manifestement infondée ou irrecevable

- si tu as un "Duldung" (permis de séjour), la décision de travailler est laissée à l'appréciation du service des étrangers. Tu auras toujours besoin d'un passeport.

Lors de l'évaluation, les exemples suivants sont jugés positifs :

- tu as prouvé ton identité

- tu as un passeport en cours de validité

- tu as participé à la procédure d'asile

- tu as des capacités d'intégration particulières, par exemple tu parles très bien allemand

En ce qui concerne le pouvoir d'appréciation, les exemples suivants font l'objet d'une évaluation négative (article 61, paragraphe 2, de la loi sur l'asile) :

- ta demande d'asile a été rejetée

- une procédure Dublin a été engagée à ton encontre

- tu as commis un délit

- tu n'as pas prouvé ton identité

- tu n'as pas de passeport

- ton lieu de travail est éloigné de ton domicile

De quels formulaires avons-nous besoin de ta part ?

- Dans tous les cas, nous avons besoin que ton employeur remplisse intégralement le formulaire "Déclaration de relation d'emploi". Tu peux utiliser le formulaire

1. venir le chercher chez nous,

2. à télécharger sur le site du Landratsamt sous Formulaires -> Migration & État civil

3. ou en demander une version numérique par e-mail

- le contrat de travail ou de formation

Quand ne puis-je pas travailler ou commencer une formation ?

- Si tu viens de l'un des pays suivants :

Albanie, Bosnie et Herzégovine, Ghana, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Sénégal, Serbie

- si moins de trois mois se sont écoulés depuis le dépôt de ta demande d'asile ou la délivrance de l'attestation d'arrivée

- si tu as une autorisation de séjour (Duldung) et qu'il y a une interdiction absolue de travailler conformément à l'article 60, paragraphe 6 de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG)

- si tu as un "Duldung" (permis de séjour), tu ne peux en général plus commencer de formation

Réfugiés avec permis de séjour

Si l'on a été reconnu par l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) comme ayant droit à l'asile, réfugié ou ayant droit à la protection subsidiaire, l'administration des étrangers délivre un permis de séjour. Celle-ci donne le droit de travailler.

D'autres règles s'appliquent au travail indépendant !

La condition préalable à l'obtention d'un permis de travail est TOUJOURS une offre d'emploi concrète.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez vous adresser au [service de conseil aux réfugiés et à l'intégration](#)>>.

Service de placement de l'agence pour l'emploi

Service de placement de l'agence pour l'emploi

Qui peut aider à trouver un emploi ?

Si vous êtes au chômage, vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi auprès de l'agence pour l'emploi, où vous serez soutenu et conseillé.

Mais en Allemagne, chaque demandeur d'emploi est responsable de la recherche d'un emploi.

Agence pour l'emploi

Garmisch-Part :

 Rue Chamomix 3-9, 82467 Garmisch-Part.

 +498004555500 (gratuit)

Lundi - vendredi 8h00 - 18h00

@garmisch@arbeitsagentur.de

Comment chercher un emploi ?

Il y a de nombreux moyens de trouver un emploi. Vous trouverez un grand choix d'offres d'emploi dans les grands journaux et sur Internet. Vous pouvez également placer une annonce vous-même ou effectuer une recherche directement sur le site.

Recherchez des offres d'emploi en ligne et obtenez des informations :

- JOBBÖRSE : application gratuite de l'agence pour l'emploi pour Android et iPhone. Vous trouverez ici les offres d'emploi de l'agence pour l'emploi.
- Bourses d'emplois pour les réfugiés www.workeer.de
- www.make-it-in-germany.com est le portail en ligne multilingue officiel des professionnels internationaux

Opportunités de travail (AGH) pour les demandeurs d'asile

1. Que sont les AGH ?

Les AGH selon le § 5 de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG) permettent aux demandeurs d'asile de s'occuper utilement, de s'intégrer dans la société et de gagner de l'argent en plus.

L'exécution des activités ne donne lieu ni à une relation de travail ni à une relation d'emploi soumise à l'assurance maladie et à l'assurance retraite.

2. Quelles sont les activités concrètes possibles ?

Les travaux **doivent servir un but public ou d'utilité publique**

Exemples :

- Activités de nettoyage/maîtrise de l'hébergement
- Entretien et nettoyage des parcs et des installations (p. ex. déblaiement de la neige, ramassage des déchets)
- Déménageurs/transport de meubles (p. ex. pour le marché du pourcent)

Les postes AGH ne doivent pas remplacer des emplois existants, mais doivent être créés en plus.

Le travail ne doit pas être exercé à temps plein. Si des vêtements de protection (par ex. casques, chaussures) sont nécessaires, ils doivent être mis à disposition. Les activités présentant des risques particuliers ne sont pas possibles. Les horaires de travail communiqués par le prestataire de l'AGH doivent être respectés.

3. Qui peut travailler comme AGH ?

Bénéficiaires de prestations au titre de l'AsylbLG (et non du SGB II) qui sont aptes à travailler, n'exercent pas d'activité professionnelle et ne sont plus en âge d'être scolarisés.

4. Un poste d'AGH proposé peut-il être refusé ?

Une AGH proposée doit en principe être acceptée et ne peut être refusée que pour des raisons particulières (p. ex. maladie). Cette mesure vise également à contribuer aux coûts de la procédure d'asile.

Si l'opportunité de travail est refusée sans raison valable, les prestations de l'AsylbLG peuvent être réduites ou suspendues.

5. Quel est le montant de la rémunération ?

La rémunération est de 0,80 €/heure.

Comme il n'est pas considéré comme un revenu ou une rémunération au titre de l'AsylbLG, il n'est pas non plus pris en compte dans le calcul de l'argent de poche. **Il s'agit donc d'un revenu complémentaire.**

6. Contact

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Office des étrangers
Olympiastrasse 10
82467 Garmisch-Partenkirchen
Courrier électronique : agh.asyl@lra-gap.de

École professionnelle (16 à 21 ans)

Les jeunes de 15 à 20 ans sont soumis à l'obligation de suivre une formation professionnelle et doivent fréquenter l'école professionnelle. Soit dans le cadre d'une formation professionnelle, soit les classes d'intégration professionnelle (CIP).

Dans les classes d'intégration professionnelle (BIK) , il est possible d'apprendre l'allemand gratuitement et d'être préparé à l'emploi. En deux ans, il est possible d'obtenir le diplôme de fin d'études secondaires. Dans des cas exceptionnels, les jeunes de moins de 25 ans peuvent également fréquenter la BIK.

Classes d'intégration professionnelle (CIP)

1. Année : BIK-V (classe préparatoire à l'année d'intégration professionnelle)

Pour personnes en formation professionnelle réfugiés et autres jeunes qui n'ont que de faibles connaissances d'allemand Pendant l'année BIK-V, on apprend surtout l'allemand.

2. Année : BIK (classe d'intégration professionnelle)

Pour personnes en formation professionnelle réfugiés, migrants et autres élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme reconnu ou qui ne peuvent pas encore suivre une formation professionnelle. Il est possible de suivre le BIK dans la foulée du BIK/V. Si l'on parle déjà bien l'allemand (niveau A2), il est possible d'entrer directement en 2e année. L'année BIK.

Veillez vous inscrire directement à l'école professionnelle de Garmisch-Partenkirchen. Vous trouverez [ici](#) des informations précises et le formulaire d'inscription pour BIK/V et BIK. Si vous vous inscrivez, l'école professionnelle vous invitera à passer un test de niveau. La date exacte vous sera communiquée au préalable par l'école professionnelle dans une lettre.

Centre de formation professionnelle

Tél.: 08821 943190
sekretariat@bsgap.de

Indications :

Vous ne pouvez pas vous inscrire de votre propre chef dans une école professionnelle d'un autre district (p. ex. Munich). Tous les jeunes soumis à l'obligation de suivre une formation professionnelle doivent se rendre à l'école professionnelle de Garmisch-Partenkirchen.

Formation (en alternance et à temps plein)

En Allemagne, il est très avantageux d'avoir un **diplôme professionnel** avant de commencer à travailler. Les personnes ayant un diplôme professionnel gagnent en moyenne plus d'argent, sont moins souvent au chômage et ont moins souvent des contrats de travail à durée

déterminée que les personnes qui cherchent du travail sans diplôme professionnel.

Formation en alternance

Une particularité de l'Allemagne est le système de formation en alternance. Une formation en alternance se déroule environ 1/3 du temps à l'[école professionnelle](#) »» et environ 2/3 dans une entreprise formatrice. Ainsi, on apprend à la fois la théorie et la pratique et on gagne déjà de l'argent dans une entreprise pendant la formation.

Vous trouverez les formations en alternance actuelles sous <https://www.ausbildungskompass.de/finden> .

Suivant le type de métier recherché en formation alternée, adressez-vous à l'une de ces adresses pour vous renseigner :

Chambre des métiers (HWK)

La Chambre de métiers (HWK) est compétente pour les métiers artisanaux. Il s'agit de métiers comme ceux de boulanger, maçon ou peintre.

Stefan Penn
Conseiller en formation
Téléphone 089 5119-218
stefan.penn@hwk-muenchen.de

[Site web HWK](#)

Chambre de commerce et d'industrie (IHK)

La Chambre de commerce et d'industrie est compétente pour les professions de la fabrication industrielle, du commerce et des services.

Ses tâches consistent notamment à enregistrer les contrats d'apprentissage, à garantir la qualité de la formation et à organiser les examens professionnels de fin d'études. En outre, des projets d'orientation professionnelle, des salons et des événements sont proposés. Les services de conseil de la CCI en matière de formation sont gratuits.

L'équipe d'intégration de la Chambre de commerce et d'industrie de Munich soutient également les réfugiés et les migrants* pendant leur formation. Pendant les heures de consultation, l'équipe donne également des conseils sur toutes les questions qui peuvent se poser pendant la formation.

Amadou Ndiaye
Conseiller en intégration
Tél.: 089 5119-2051
Courrier électronique : ndiaye@muenchen.ihk.de

[Site web de la CCI](#)

Vous avez terminé votre formation professionnelle dans les domaines de l'industrie, du commerce, de la gastronomie et des services à l'étranger et vous souhaitez maintenant travailler en Allemagne ? Ici, vous pouvez faire reconnaître votre diplôme professionnel : [Conseil en reconnaissance](#)

Formation à temps plein à l'école professionnelle

En Allemagne, il n'y a pas que la formation en alternance, il y a aussi la formation en école complète dans une école professionnelle. Les jeunes y suivent, sans place d'apprentissage dans une entreprise, une formation professionnelle achevée en théorie et en pratique. La formation dure entre deux et trois ans et demi. L'enseignement se déroule à temps plein et comprend, outre les matières professionnelles, des matières de culture générale. Les écoles professionnelles se distinguent parfois fortement en ce qui concerne les domaines de formation, les conditions d'admission, la durée de la formation et les possibilités de poursuite de la formation. Il convient donc de se renseigner au préalable auprès de l'école concernée.

Centre de formation professionnelle

Am Holzhof 5, 82467
Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821 943190
Email : sekretariat@bsgap.de

[Site web Centre de formation professionnelle](#)

Vous avez besoin d'aide pendant votre formation ?

Si vous rencontrez des difficultés pendant votre formation, par exemple à l'école professionnelle, il existe différentes possibilités de vous soutenir. Si vous êtes intéressé, adressez-vous à votre interlocuteur compétent de la CCI, de la HWK ou à une assistante sociale de votre école professionnelle.

Études

Études dans un établissement de l'enseignement supérieur

Les réfugiés ont également le droit de faire des études supérieures en Allemagne. Ils doivent pour cela remplir les mêmes conditions que les étudiants allemands. En outre, ils doivent parler et écrire très bien l'allemand (en général C1, au moins B2).

Il n'y a pas d'établissement d'enseignement supérieur dans le district de Garmisch-Partenkirchen. Il est cependant possible d'étudier dans une université à Munich. De plus, il existe à Benediktbeuern la [Katholische Stiftungshochschule \(KSH\)](#) pour des études dans le domaine social, de la santé et de la pédagogie.

Conseil aux études

Il existe un service de conseil spécial pour les jeunes immigrés qui souhaitent étudier en Allemagne. Vous y obtiendrez des conseils et un soutien pour l'acquisition de la langue, l'évaluation des qualifications étrangères, le choix des études, le financement/les bourses, etc. Des cours de langue peuvent également être financés.

[Conseil en formation Fonds de garantie pour l'enseignement supérieur \(GF - H\)](#)

Rue Kreittmayr 26
80335 Munich
Tél.: 089 139283120

Financement et bourse

BAföG

En tant qu'étudiant, vous pouvez recevoir une aide financière en Allemagne par le biais de la loi fédérale sur l'aide à la formation (en abrégé : BAFöG). Les paiements de la BAFöG sont effectués mensuellement et au mieux pendant la durée des études. Par mois, cela peut aller de 399 à 735 euros. La moitié de la BAFöG doit être remboursée après les études. Les informations détaillées sur l'aide BAFöG évoluent régulièrement et peuvent donc être consultées via le lien suivant :

Site web BAFöG pour les réfugiés et les migrants

Bourses d'études

Il est également possible d'obtenir une bourse d'études comme alternative au BAFöG. Contrairement au BAFöG, les bourses ne doivent généralement pas être remboursées. Les bonnes notes et l'engagement bénévole jouent un rôle important dans l'attribution. Le montant est souvent calculé de la même manière que le taux de la BAFöG. En outre, il existe une allocation pour les livres (« Büchergeld ») donnant lieu à un paiement mensuel jusqu'à 300 €.

Les organisations qui attribuent les bourses d'étude sont souvent appelées « Begabtenförderungswerke ». Les organismes de promotion des talents suivants proposent, entre autres, des programmes spécialement destinés aux immigrés. Vous trouverez les directives de candidature et les exigences sur les sites web respectifs.

[Friedrich-Ebert-Stiftung \(FES\) - Soutien aux personnes en fuite](#)

[🌐 Friedrich-Ebert-Stiftung \(FES\) - Soutien pour les étrangers*](#)

[Böckler-Aktion Bildung der Hans-Böckler-Stiftung](#)

[Konrad-Adenauer-Stiftung \(KAS\) - Bourses d'études pour les réfugiés](#)

[Villigst - Notre bourse pour les personnes en fuite](#)

[Pain pour le Monde - Programme de bourses pour réfugiés](#)

Le fonds de garantie de la **fondation Otto Benecke**, par exemple, constitue une exception à cette règle. Le programme s'adresse aux jeunes migrantes et migrants nouvellement arrivés qui souhaitent acquérir le diplôme d'entrée dans l'enseignement supérieur en Allemagne, préparer des études universitaires et aspirer à une carrière universitaire. Il existe également la bourse d'études allemande, qui apporte un soutien financier de 300€ par mois. Les bourses d'études allemandes sont attribuées par les différentes universités.

[Fonds de garantie Université de la Fondation Otto Benecke à Bonn](#)

[Bourse d'Allemagne : Devenir boursier](#)

Vous trouverez plus d'informations sur le site web de l'Action universitaire pour les réfugiés et dans la base de données du Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF).

[Site web Action universitaire pour les personnes en fuite](#)

[Base de données des offres de bourses \(BMBF Stipendienlotse\)](#)

Reconnaissance des diplômes et certificats étrangers

Reconnaissance des diplômes étrangers

Les Zeugnisse (diplômes/certificats) jouent un grand rôle en Allemagne pour l'école, les études supérieures ou l'exercice d'une profession. Les certificats servent à attester de ce que l'on a appris et réalisé. Les certificats sont essentiels pour trouver un travail ou pour rentrer dans une école ou une université. Si vous avez déjà obtenu des diplômes/certificats hors d'Allemagne dans une école, dans le cadre d'une formation ou d'études supérieures, vous devez faire des démarches pour les faire **reconnaître** en Allemagne. Vos certificats seront examinés en vue d'étudier une éventuelle équivalence en Allemagne. Ce sera la traduction de vos compétences en quelque sorte. Il se peut que vous ne soyez plus en possession de vos certificats. Dans ce cas, vous pouvez essayer de faire reconnaître votre expérience et vos compétences professionnelles par des tests.

Service de reconnaissance des diplômes

Des informations multilingues sur la reconnaissance des diplômes professionnels en Allemagne sont disponibles sur ce [site](#).

Conseil en reconnaissance pour la Haute-Bavière

Porte à porte Integrationsprojekte gGmbH

MigraNet - Réseau IQ du Land de Bavière

Wertachstr. 29 86153 Augsburg

Consultation par e-mail : anerkennungsberatung@tuerantuer.de

Téléphone : 0821 455-1090

La hotline "Vivre et travailler en Allemagne" du BAMF

Ici, on répond à vos questions sur la reconnaissance professionnelle par téléphone en allemand et en anglais :

Téléphone : 030 1815-1111

Lundi à vendredi de 09:00 - 15:00 heures

Si vous souhaitez étudier ou travailler en tant que scientifique, adressez vous aux personnes de contact des universités pour la reconnaissance de vos certificats.

Attestation officielle de certificats et de diplômes

Une certification officielle est une confirmation de l'authenticité d'un document. On en a besoin sur par exemple pour les inscriptions à l'université. Sur le site les photocopies des

certificats doivent être certifiées officiellement.

Pour la légalisation de documents, vous pouvez soit vous adresser à la mairie locale, soit demander au service concerné qui a besoin du document.

Enfants, jeunesse et famille

Information

En Allemagne, les enfants, les jeunes et les familles bénéficient d'une protection particulière. Cette protection commence dès la grossesse et se poursuit jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans (majorité). **En Allemagne, il est interdit par la loi de frapper les enfants.** L'éducation en Allemagne doit se faire sans recours à la violence. Chaque enfant doit aller à l'école. Il existe des autorités qui veillent à ce qu'un enfant ne subisse aucun dommage de la part de son environnement (y compris sa famille) (Amt für Kinder-, Jugend und Familien, >><https://www.lra-gap.de/de/kinder-jugend-familie...>

Contact :

Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille
Olympiastrasse 10
82467 Garmisch-Partenkirchen

Téléphone : 08821 / 751-256
Télécopieur : 08821 / 751-8257

Courrier électronique : jugendamt@lra-gap.de

Grossesse et accouchement

Grossesse et naissance

En Allemagne, les femmes enceintes bénéficient d'une protection spéciale et ont droit à des conseils, des soins médicaux et un soutien financier pour les nouveaux achats pour leur enfant. Si vous êtes enceinte, vous devez tout d'abord consulter un gynécologue. Ce médecin procédera aux examens médicaux nécessaires. Vous recevrez un carnet de grossesse. Le carnet de grossesse est un document qui contient des informations importantes sur votre grossesse, votre santé et celle de votre enfant. **Emportez toujours votre carnet de maternité avec vous en cas d'urgence.**

Accouchement et suivi

Votre gynécologue vous orientera vers une clinique pour l'accouchement. En Allemagne, une personne appelée "sage-femme" s'occupe de la future mère avant et après l'accouchement, puis du nouveau-né et de la mère. Le "service sages-femmes" du district auprès du service de la santé publique est dès à présent disponible au numéro de téléphone 08821/75 15 25 ou à l'adresse e-mail Hebammenservice@lra-gap.de peut être contactée. Veuillez trouver une sage-femme le plus rapidement possible après la constatation de la grossesse. Après la naissance, la clinique vous remettra une attestation de naissance pour la mairie.

Inscription au bureau d'état civil

Les nouveau-nés doivent être enregistrés auprès du Bureau d'état civil (Standesamt) et de la direction du centre d'accueil. La maternité se charge de la déclaration de la naissance à l'état civil. Vous y recevrez, avec votre carte d'identité, l'attestation de naissance de la clinique et, le cas échéant, votre acte de mariage, l'acte de naissance (éventuellement provisoire) ou un extrait du registre des naissances pour votre enfant. Veuillez remettre une copie de l'acte de naissance à votre responsable d'hébergement afin que votre enfant puisse être enregistré.

Remarque : **Veillez ne présenter que des documents originaux.** Lorsque les documents sont dans une langue étrangère, il est nécessaire d'en faire établir une traduction certifiée en allemand.

Pédiatre

Il existe dix examens de dépistage (U1 à U9 et J1). Jusqu'à l'âge de 6 ans, l'enfant est ainsi régulièrement examiné et suivi dans son développement. Les examens U1 (examen juste après la naissance) et U2 sont généralement pratiqués durant le séjour à la maternité. Pour les autres examens, vous devez prendre rendez-vous avec votre pédiatre.

 **Lors de l'inscription à la crèche, une preuve d'examens de dépistage complets peut être demandée.**

Garderie

Qu'est-ce qu'une crèche ?

La Kita (garderie) est un terme désignant une structure d'accueil de jour pour enfants. Avant d'entrer à l'école à partir de 1 an et jusqu'à 12 ans, votre enfant peut être pris en charge à la garderie. Votre enfant y est pris en charge et y apprend beaucoup de choses importantes.

Pourquoi la crèche est-elle bonne pour mon enfant ?

Ici, votre enfant peut apprendre l'allemand et découvrir de nouvelles choses. Il y trouve également des contacts avec d'autres enfants et se fait ainsi des amis ainsi que la culture allemande. **Profitez de cette possibilité, elle est importante pour l'avenir de votre enfant !** La fréquentation d'une garderie contribue également à une bonne préparation à l'école.

Chaque enfant a droit à une place à l'école maternelle. Malheureusement, il n'y a pas toujours assez de places à proximité immédiate de votre logement ou de votre hébergement. Pour trouver une place, demandez à votre service d'hébergement ou au service de la jeunesse.

Comment trouver une place dans une crèche pour mon enfant ?

Pour trouver une place, demandez à votre service d'hébergement ou à l'Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille :

Service de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Olympiastr. 10
Téléphone : 08821 751-289

Courrier électronique : fachaufsicht-kita@lra-gap.de

Soutien financier

Les frais de la crèche ou de la garderie sont généralement pris en charge par le Landkreis. Pour ce faire, vous devez introduire une demande auprès de l'Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille.

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Service de l'enfance, de la jeunesse et de la famille

Olympiastr. 10

Téléphone : 08821 751-256

École pour les enfants de 6 à 15 ans

En Allemagne, l'école est obligatoire. Cela signifie qu'en Allemagne, tous les enfants âgés de 6 à 15 ans inclus **doivent aller à l'école**. Les parents ou tuteurs des enfants ont l'obligation de veiller à ce que les enfants fréquentent régulièrement l'école. La fréquentation des écoles publiques et municipales est gratuite.

 **Les parents reçoivent souvent des informations écrites de l'école que leurs enfants ramènent à la maison. Il est important que vous lisiez ces informations.**

Veillez inscrire votre enfant à l'école la plus proche de chez vous. Vous trouverez ici un aperçu des [écoles primaires et secondaires](#) du district.

Il est possible de demander une aide aux devoirs extrascolaire axée sur la promotion de l'allemand. En outre, une aide financière pour le matériel scolaire peut être demandée. Si vous êtes intéressé(e) ou si vous avez des questions, contactez

Laura Héritier

Déléguée à l'intégration

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Téléphone : 08821 751-492

Courrier électronique : integration@lra-gap.de

Points d'appui pour les familles

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe 4 points d'appui pour les familles.

Leur abréviation est FSP.

Les FSP se trouvent à Murnau, Oberammergau, Garmisch-Partenkirchen et Mittenwald.

Les FSP proposent de nombreuses offres aux familles :

- Ils aident et soutiennent en cas de problèmes.
- Ils conseillent les familles sur le thème de l'éducation.

- Ils proposent de nombreuses offres de participation.

Il y a par exemple des cercles de discussion pour les parents, des activités manuelles, des excursions et des conseils.

De nombreuses offres sont gratuites. Certaines offres coûtent une petite contribution.

Les parents et les femmes enceintes, les grands-mères, les grands-pères, les tantes et les oncles peuvent se rendre au FSP. Les parents peuvent venir avec leurs enfants.

Plus d'informations ici : <https://leben-in-gap.de/familie/familienstuetzpun...>

Réfugiés mineurs sans parents

Les réfugiés de moins de 18 ans qui sont entrés en Allemagne **sans être accompagnés** sont appelés **des mineurs étrangers non accompagnés (umA)**. Ces jeunes sont signalés à l'office de la jeunesse. Le Jugendamt s'entretient avec les jeunes et détermine leur âge. La détermination de l'âge décide si le Jugendamt doit s'occuper du mineur (âgé de moins de 18 ans) et l'emmener dans un logement spécialement conçu pour les jeunes ("Inobhutnahme"). Si l'office de la jeunesse dit que la personne est "majeure" (à partir de 18 ans), la personne reçoit une notification de refus et est traitée comme un adulte. L'office de la jeunesse se fait accompagner d'un interprète lors de l'entretien.

Important: si vous n'avez pas encore 18 ans sur votre attestation d'arrivée mais que l'office de la jeunesse vous donne une notification de refus, l'office de la jeunesse doit inscrire une nouvelle date de naissance sur la notification. Ce n'est qu'alors que vous pourrez faire modifier vos documents auprès de l'Office des étrangers et de l'Office social.

Certains mineurs (personnes de moins de 18 ans) voyagent sans leurs parents, mais **avec des membres de leur famille** (par exemple avec un oncle ou une tante, des cousins ou des frères et sœurs plus âgés). Votre service d'hébergement le signale au service de la jeunesse à votre arrivée. Le Jugendamt s'entretient avec le mineur et les parents majeurs et vérifie si le mineur peut rester sur place. En outre, le Jugendamt décide si un tuteur doit être nommé. L'office de la jeunesse amène lui-même un interprète à l'entretien.

Les parents majeurs peuvent également déposer eux-mêmes une demande de tutelle auprès du tribunal de la famille. Avec la tutelle, le ou les proches obtiennent la pleine responsabilité du mineur à la place des parents.

Bureau du district de Garmisch-Partenkirchen

Service de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Olympiastr. 10
08821 751-256

Offre de loisirs pour enfants et adolescents

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe de nombreuses possibilités pour vous et vos enfants de passer du temps libre.

[Bains et lacs](#)

[Aires de jeux](#)

[Centres de jeunes](#)

[Offres de loisirs et de vacances](#)

[Associations](#)

[Bibliothèques](#)

[Installations sportives](#)

[Musées](#)

[MakerLab Murnau](#)

Santé

Information

En Allemagne, vous avez droit à des soins médicaux de base en cas de maladie aiguë ou de douleur. Vous avez également droit à toute vaccination préventive et à tout examen de dépistage officiellement recommandés. En outre, vous bénéficiez gratuitement des prestations médicales indispensables pour garantir votre santé. Consultez un médecin si

- vous êtes gravement malade ou souffrez de douleurs.
- Si vous êtes enceinte.
- vous êtes malade de façon chronique, si vous souffrez par exemple de diabète, d'épilepsie ou de maladies psychiques. Si vous avez encore des médicaments restants ou la notice d'emballage de vos médicaments, apportez-les lors de la consultation médicale. Si vous avez déjà consulté un médecin ou été hospitalisé pour votre maladie, apportez également le résultat de vos examens.

Dès que vous avez un titre de séjour, vous devez vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie régulière. Vous recevrez alors une carte d'assuré qui vous donnera droit aux mêmes prestations que tous les résidents en Allemagne.

Visite médicale

Pendant la procédure d'asile, les réfugiés reçoivent des soins médicaux de base pour le traitement de la douleur.

Si vous êtes malade physiquement ou mentalement et que vous devez consulter un médecin, vous pouvez obtenir une feuille de soins auprès de [l'Office des étrangers>>](#). Vous pouvez également obtenir une feuille de soins auprès de [l'Office des étrangers](#). Celui-ci doit être demandé **AVANT** le traitement. Celle-ci vous permettra de vous rendre chez le médecin gratuitement.

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un médecin approprié, demandez aux services de consultation du [>>Flüchtlings- und Integrationsberatung](#), à votre Helferkreis ou à votre service d'hébergement.

Les cabinets médicaux sont généralement ouverts du lundi au vendredi. Les horaires d'ouverture varient suivant les cabinets. Il est préférable de prendre rendez-vous avec le médecin avant.

Indications :

- En Allemagne, les enfants consultent un pédiatre.
- Toute personne exerçant une activité professionnelle ou résidant en Allemagne depuis 18 mois peut obtenir une assurance maladie (même dans le cadre de la procédure d'asile).
- Le **certificat de traitement médical délivré** par l' ['Office des étrangers>>](#) est valable tous les trimestres. Le bulletin est délivré une seule fois et envoyé directement au médecin. Vous pouvez choisir votre médecin dans le district de Garmisch-Partenkirchen.
- En Allemagne, la visite chez le dentiste est toujours indépendante du médecin de famille. Si des traitements sont nécessaires, les coûts doivent être clarifiés au préalable.
- Les frais de déplacement chez le médecin sont à la charge de chacun.
- En Allemagne, certaines prestations médicales doivent être payées à titre privé. Les coûts doivent donc être clarifiés au préalable auprès de l' [office des étrangers](#) ou de la caisse d'assurance maladie.
- Si une opération est nécessaire et qu'il ne s'agit pas d'une urgence, l' [Office des étrangers>>](#) doit autoriser au préalable l'hospitalisation. Votre médecin vous délivrera une attestation à cet effet. **Seules les interventions médicalement nécessaires peuvent être prises en charge.**

Voir aussi [ici](#).

Documents utiles pour la visite chez le médecin :

- [Mon corps à l'oral et à l'écrit](#)
- [Qu'est-ce qui me fait mal, qu'est-ce qui s'est passé ?](#)

Médicaments

Si vous avez besoin de médicaments, vous allez recevoir une ordonnance de votre médecin. Vous pouvez obtenir vos médicaments avec cette ordonnance dans n'importe quelle pharmacie. Tous les médicaments ne sont pas gratuits, même avec une ordonnance. Toutefois, en tant que demandeur d'asile, de nombreux médicaments sont gratuits pour vous. En cas de doute, demandez l'avis de votre médecin. Si vous n'avez pas d'ordonnance, vous devrez toujours payer les médicaments. Certains médicaments, comme les antibiotiques, ne peuvent être délivrés sans ordonnance. Cela signifie que vous ne pouvez pas les acheter sans ordonnance.

Les pharmacies sont généralement ouvertes du lundi au samedi. Les heures d'ouverture varient en fonction de la pharmacie. Si vous avez besoin de médicaments en urgence la nuit ou le week-end, vous trouverez sur chaque pharmacie un panneau indiquant le nom et l'adresse de la pharmacie ouverte pour le service d'urgence. Vous pouvez également trouver ces informations sur Internet.

Recherche des [services d'urgence des pharmacies](#)

Numéros d'appel d'urgence - SOS

Ce n'est qu'en cas d'**urgence** que vous pouvez vous rendre à l'hôpital même sans feuille de soins. **Une urgence est un danger imminent pour sa santé et sa vie.** N'oubliez pas votre attestation d'arrivée /votre carte d'identité ! À l'hôpital, vous devez prouver que vous êtes demandeur d'asile en présentant votre attestation d'arrivée/carte d'identité et que les frais sont pris en charge par les services sociaux. Si vous êtes déjà assuré par une assurance maladie, présentez votre carte d'assuré.

Contacts en cas d'urgence

Police



110

Pompiers, services de secours



112

Ambulance, médecin d'urgence



112

 Les numéros d'urgence fonctionnent toujours, même si votre portable a une carte prépayée sans solde créditeur !

Informations importantes à fournir en cas d'appel urgent au 112

- **Qui** appelle(votre nom) ?
- **Où** cela s'est-il passé (adresse) ?
- **Que** s'est-il passé ?
- **Combien** y a-t-il de blessés ou de malades ?
- **De quel type** de maladies ou de blessures s'agit-il ?
- **Attendez** les demandes de précisions !

Restez calme. Parlez lentement et clairement afin d'être mieux compris. Ne mettez pas fin à la conversation. C'est le service d'urgence qui mettra fin à la conversation quand ils auront obtenu toutes les informations nécessaires.

Femmes et jeunes filles en détresse

La ligne d'aide "Violence contre les femmes

 **08000 116016**

 24 heures sur 24

Indications :

En principe, les soins médicaux devraient être dispensés du lundi au vendredi par des médecins établis. En outre, le médecin d'urgence avec ambulance n'est appelé qu'en cas d'urgence.

Le week-end, il existe un service médical de garde qui peut remplacer les consultations médicales de la semaine en cas d'urgence. Dans la clinique de Garmisch-Partenkirchen, il est également possible de se rendre au cabinet médical de garde les jours fériés et le week-end.

Cabinet médical de garde à la clinique de Garmisch-Partenkirchen

6, rue Auenstraße
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 116117

Centres d'information et offres d'assistance

[>> Pendant la grossesse](#)

[>> En cas de violence domestique](#)

[>> En cas de maladie mentale et de crise](#)

[>> En cas d'addiction](#)

Dans la vieillesse et en cas de handicap

[Délégué aux personnes âgées Landratsamt](#)

Rue olympique 10
82467 Garmisch-Partenkirchen
08821 751-292

Vie quotidienne

Informations

Vous êtes nouveau en Allemagne ? S'installer dans un pays étranger apporte beaucoup de questions et demande un grand investissement personnel. Beaucoup de réfugiés et de migrants trouvent sûrement le quotidien et certaines habitudes allemandes bien étranges. Pour faciliter votre quotidien, nous avons réuni quelques conseils pratiques.

L'Allemagne de A à Z

Vous souhaitez en apprendre davantage sur L'Allemagne ? Qu'y a-t-il comme particularités ou habitudes alimentaires ici ?

Grâce à des vidéos et des textes, vous pouvez mieux connaître votre nouvelle patrie sur la page "Handbook Germany".

Vous trouverez [ici](#) des informations importantes en allemand, [سراف/یرد](#), anglais, [پښتو](#), turc, français et [برعل](#).

La vie en société en Allemagne

La Loi fondamentale (Grundgesetz)

Chaque pays est régi par des règles que toute personne doit respecter. La loi la plus importante pour l'Allemagne est la Loi fondamentale. Celle-ci comprend 146 articles. Chaque article décrit une loi, donc une règle. Ces règles régissent la vie en commun en Allemagne.

Le site [Droits fondamentaux](#) protègent l'espace de liberté de chaque individu. Elles sont définies dans les articles 1 à 19 de la Loi fondamentale.

Vous trouverez ici la loi fondamentale en 11 langues:* [»»arabe](#) , [»»chinois](#), [»»anglais](#), [»»Français](#), [»»Italien](#), [»»Le persan](#), [»»Le polonais](#), [»»Le russe](#), [»»Le serbe](#), [»»Espagnol](#), [»»Turc](#) et, bien sûr, en [allemand sur»»](#).

Le film montre clairement comment fonctionne l'État de droit allemand sont représentés : [»»Allemand](#), [»»dari](#), [»»arabe](#), [»»anglais](#), [»»français](#), [»»pachto](#), [»»ourdou](#).

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont des droits importants pour tous les êtres humains dans le monde entier. Ils protègent la dignité de chaque être humain et sont dus à tous de manière égale. Il n'y a pas de différence après " (...) La couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation" (Art. 2. de la [Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies](#) du 10.12.1948)

Il existe 30 droits. Les plus importants sont :

- Toutes les personnes ont la même valeur.
- Chaque individu est libre de ses opinions.
- Le droit à la paix et à la sécurité.

Droits de l'enfant

Les enfants ont besoin d'une protection particulière et ont droit par conséquent à des droits particuliers. Les différents droits de l'enfant sont inscrits dans la [Convention relative aux droits de l'enfant](#). Elle a été adoptée en 1989 par l'assemblée générale des Nations Unies, puis ratifiée par 193 pays. Au total, la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant comprend 54 articles.

Vous trouverez ici une explication claire des 10 principaux Droits de l'Enfant : [»»Arabe](#) et [»»Persan](#).

Organisation politique en Allemagne

L'Allemagne est un État démocratique. La démocratie signifie littéralement « pouvoir du peuple ». En Allemagne, les citoyens et citoyennes de plus de 18 ans peuvent exercer ce pouvoir de façon indirecte en élisant les politiciens qui représentent leurs intérêts.

L'Allemagne est gouvernée par le gouvernement fédéral, avec à sa tête les ministres fédéraux et actuellement le chancelier Olaf Scholz. Le chancelier fédéral est la personne la plus

puissante politiquement en Allemagne. Elle est élue par le Bundestag (Assemblée fédérale) et nomme les ministres et décide des orientations politiques du gouvernement fédéral allemand. Le chef de l'Etat est le président fédéral. Le président actuel est Frank-Walter Steinmeier.

L'Allemagne est un État fédéral composé de 16 Länder. Chaque région a son propre gouvernement et sa propre capitale. La capitale de la Bavière est Munich. Le gouvernement fédéral est chargé des affaires nationales, comme la défense et la politique internationale. Les gouvernements régionaux sont notamment en charge des établissements scolaires et universitaires et de la police.

L'Allemagne est un État social. Signification : En principe, chaque citoyen devrait travailler pour gagner sa vie lui-même. L'État aide toutefois les personnes qui ne peuvent pas assurer elles-mêmes leur subsistance ou qui ne peuvent en assurer qu'une partie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Femme et homme sont égaux

Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Cela se reflète dans les lois et dans la vie quotidienne.

Tous les adultes ont le droit de disposer d'eux-mêmes et de leur propre vie. Peu importe que vous soyez un homme ou une femme, jeune ou vieux, avec ou sans handicap, quelle que soit la couleur de votre peau ou votre appartenance religieuse.

Chacun peut faire ce qu'il veut tant qu'il respecte la loi et ne restreint pas la liberté d'autrui.

[Vidéo explicative "Gleichberechtigt leben in Deutschland" en allemand](#)

[Vidéo explicative "Vivre égaux en Allemagne" en arabe](#)

[Vidéo explicative "Gleichberechtigt leben in Deutschland" en anglais](#)

Vidéo dans d'autres langues sur le rôle des femmes en Allemagne : ["Vivre en Allemagne signifie L'égalité entre les hommes et les femmes"](#)

(disponible en anglais, arabe, ourdou, pachto, dari, français et tigrinien)

Organisation juridique en Allemagne

L'Allemagne est un État de droit. Les décisions de l'État - du gouvernement - sont liées au Loi. Les actions de l'État peuvent être contrôlées par les tribunaux.

Toutes les personnes qui vivent en Allemagne doivent respecter les principes centraux de l'ordre politique et juridique.

La principale base juridique de la vie en Allemagne est la [Loi fondamentale](#). C'est la constitution de la République fédérale d'Allemagne.

[Cette vidéo](#) donne un bref aperçu de la loi fondamentale.

Vous trouverez [ici](#) des vidéos sur le système juridique allemand en allemand, anglais, arabe, ourdou, pachto, dari, français et tigrinien

Vous trouverez [ici](#) et [ici](#) encore des informations détaillées sur le système juridique allemand.

Shopping

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe différentes possibilités de faire des achats à bas prix.

Les détenteurs d'un **passport loisirs** peuvent bénéficier de réductions supplémentaires. Vous trouverez [ici](#) une liste des points de distribution.

Vêtements, meubles, jouets (seconde main)

- Marché du pourcentage Garmisch-Partenkirchen
Ludwigstr. 86a
82467 Garmisch-Partenkirchen
(les détenteurs du Freizeitpass bénéficient de réductions)
- Marché du pourcentage Murnau
21, place du marché
82418 Murnau
(les détenteurs du Freizeitpass bénéficient de réductions)
- Porte-vêtements
(vêtements uniquement)
Bahnhofstr. 16
82467 Garmisch-Partenkirchen

Denrées alimentaires

Les supermarchés sont généralement ouverts de 8 heures à 20 heures. Ils sont fermés le dimanche et les jours fériés. Voir aussi les informations sur les [jours fériés et les heures d'ouverture](#).

L' **application** arabe "**Nahy**" informe les personnes sur les ingrédients contenus dans les aliments. On peut vérifier si les aliments contiennent des composants alimentaires qui ne correspondent pas à nos besoins et à nos convictions et que nous ne voulons pas consommer, comme le porc ou l'alcool.

Grâce à une base de données de plus de 160.000 produits alimentaires emballés, un scan du code-barres permet d'obtenir des données complètes sur le produit et des recommandations spécifiques à l'utilisateur. L'application est gratuite.

[AppStore iOS](#)

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il y a 4 points de distribution de la Tafel. Des denrées alimentaires fournies par les supermarchés y sont distribuées. Cette possibilité s'applique aux détenteurs d'un Freizeitpass. Les denrées alimentaires sont remises contre 1 €.

- Garmisch-Partenkirchen
Hindenburgstr. 41 (derrière l'église)
tous les vendredis à 13h
- Murnau
dans le Kemmelpark
Dr. Friedrich u. Ilse Erhard-Strasse 13
tous les lundis à 13h
- Mittenwald
à la maison des citoyens
Am Anger 2
tous les mardis à 12h45
- Oberammergau
Rue Daisenberger 4
tous les mercredis à 12h45

Jours fériés et horaires d'ouverture

La plupart des grands magasins sont ouverts du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures. Les petits magasins ont des heures d'ouverture plus courtes. Parfois, il y a aussi une pause de midi. Les dimanches et les jours fériés, presque tous les magasins sont fermés. Dans les stations-service, il est également possible d'acheter une petite sélection ces jours-là. Mais les prix sont souvent plus élevés que dans les épiceries, etc.

Un jour férié, on ne travaille pas et presque tous les magasins sont fermés. Il existe des jours fériés dans toute l'Allemagne et des jours fériés qui varient d'un Land à l'autre. La Bavière compte 13 jours fériés légaux. La plupart sont chrétiens.

 Les bus et les trains circulent à des horaires différents les dimanches et jours fériés !

Jours fériés bavarois 2023

Jour férié	Date
<u>Nouvel an</u>	01.01.2023
<u>Rois mages</u>	06.01.2023
<u>Vendredi saint (Pâques)</u>	07.04.2023

<u>Lundi de Pâques</u> <u>(Pâques)</u>	10.04.2023
<u>Fête du travail</u>	01.05.2023
<u>Ascension</u>	18.05.2023
<u>Lundi de Pentecôte</u> <u>(Pentecôte)</u>	29.05.2023
<u>Fête-Dieu</u>	08.06.2023
<u>Fête de la paix d'Augsbourg</u> (uniquement à Augsbourg)	08.08.2023
<u>Assomption de la Vierge Marie</u>	15.08.2023
<u>Jour de l'unité allemande</u>	03.10.2023
<u>Toussaint</u>	01.11.2023
<u>1. Jour de Noël</u> <u>(Noël)</u>	25.12.2023

2. Jour de Noël
(Noël) 26.12.2023

Jours fériés bavarois 2024

Jour férié	Date
<u>Nouvel an</u>	01.01.2024
<u>Rois mages</u>	06.01.2024
<u>Vendredi saint</u> <u>(Pâques)</u>	29.03.2024
<u>Lundi de Pâques</u> <u>(Pâques)</u>	01.04.2024
<u>Fête du travail</u>	01.05.2024
<u>Ascension</u>	09.05.2024
<u>Lundi de Pentecôte</u> <u>(Pentecôte)</u>	20.05.2024
<u>Fête-Dieu</u>	30.05.2024

Fête de la paix d'Augsbourg
(uniquement à Augsburg) 08.08.2024

Assomption de la Vierge Marie 15.08.2024

Jour de l'unité allemande 03.10.2024

Toussaint 01.11.2024

1. Jour de Noël
(Noël) 25.12.2024

2. Jour de Noël
(Noël) 26.12.2024

Jours fériés bavarois 2025

Jour férié	Date
<u>Nouvel an</u>	01.01.2025
<u>Rois mages</u>	06.01.2025

<u>Vendredi saint</u> <u>(Pâques)</u>	18.04.2025
<u>Lundi de Pâques</u> <u>(Pâques)</u>	21.04.2025
<u>Fête du travail</u>	01.05.2025
<u>Ascension</u>	29.05.2025
<u>Lundi de Pentecôte</u> <u>(Pentecôte)</u>	09.06.2025
<u>Fête-Dieu</u>	19.06.2025
<u>Fête de la paix d'Augsbourg</u> <u>(uniquement à Augsbourg)</u>	08.08.2025
<u>Assomption de la Vierge Marie</u>	15.08.2025
<u>Jour de l'unité allemande</u>	03.10.2025
<u>Toussaint</u>	01.11.2025

1. Jour de Noël
(Noël)

25.12.2025

2. Jour de Noël
(Noël)

26.12.2025

Assurance responsabilité civile

Si vous causez un dommage à une personne en Allemagne, même sans en avoir l'intention, vous devez payer une indemnité en vertu de la loi. Cela s'applique aux dommages corporels, aux dommages matériels et aux dommages aux biens dans la sphère privée. Par exemple, si vous causez un accident de la route ou si votre enfant casse une vitre avec un ballon.

En Allemagne, vous pouvez souscrire une assurance responsabilité civile privée qui prend en charge ces dommages pour vous et votre famille/vos enfants. Vous pouvez décider vous-même si vous voulez souscrire à cette assurance. **Mais nous vous le recommandons vivement !** Votre réseau peut vous aider dans la recherche d'un devis pour une assurance responsabilité civile.

Internet et Wi-Fi gratuit

Hotspots WLAN publics et gratuits à Garmisch-Partenkirchen

Le WLAN gratuit est disponible à plusieurs endroits (hotspots) dans le district de Garmisch-Partenkirchen. Vous pouvez vous y connecter avec votre appareil et surfer sur Internet.

Hotspots publics :

Garmisch-Partenkirchen:

- Zone piétonne (30 minutes gratuites)
 - Place Richard Strauss
 - À la maison de jeu
 - Place du Maure
 - Bischoffseck
 - Place de la Marien
- Riessersee
- Edelweiss Lodge and Resort
St.-Martin-Straße 120, 82467 Garmisch-Partenkirchen

Murnau :

- Centre de culture et de congrès de Murnau
Kohlgruber Straße 1, 82418 Murnau a. Staffelsee
- Centre de jeunes et de loisirs Erlhaus
Dr.-August-Einsele-Ring 2, 82418 Murnau a. Staffelsee

- Musée du château de Murnau
Schlosshof 2-5, 82418 Murnau a. Staffelsee
- Camping Halbinsel Burg
Burgweg 41, 82418 Seehausen a. Staffelsee

Mittenwald :

- Marché supérieur
- Hôtel Alpenrose

Oberammergau (1 heure gratuite pour chacun) :

- Musée d'Oberammergau
Dorfstraße 8, 82487 Oberammergau
- Maison de l'Ammergau avec le jardin de la maison du Pilate
Eugen-Papst-Strasse 98, 82487 Oberammergau
- Théâtre de la Passion
Othmar-Weis-Strasse 1, 82487 Oberammergau

Pour les personnes en fuite :

En tant que demandeur d'asile en Allemagne, vous n'avez pas légalement droit à un accès à Internet (WIFI) dans votre logement. Par conséquent, il n'y a généralement pas de Wi-Fi (WLAN) dans les lieux d'hébergement.

Vous pouvez conclure vous-même un contrat pour le WLAN. Pour cela, il faut qu'il y ait une ligne téléphonique dans le logement. Demandez l'aide de votre réseau pour rechercher un contrat intéressant. Discutez au préalable du paiement avec vos colocataires. Demandez-vous s'il est préférable d'avoir un contrat que vous pouvez toujours résilier plutôt qu'un contrat valable pour une longue période (par exemple 2 ans)

Important : Demandez à votre service d'hébergement avant si le WLAN est techniquement possible et comment le technicien peut entrer dans la maison.

Compte courant

Un compte courant est un compte destiné aux personnes qui souhaitent effectuer des paiements par l'intermédiaire de la banque. Votre argent est disponible à tout moment sur votre compte courant.

Avec un compte courant, vous pouvez :

- Exécuter des virements
- Recevoir des paiements sans argent liquide (les paiements des administrations / autorités (prestations sociales) sont souvent effectués sans argent liquide, c'est-à-dire virés sur un compte courant personnel)
- Mettre en place des ordres permanents
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Encaisser des chèques, payer sans espèces par carte EC/Maestro
- Retirer de l'argent au guichet de la banque ou à un distributeur automatique

- Imprimer vos relevés bancaires

Important : Veillez à ce que le solde de votre compte soit suffisant avant tout retrait ou paiement.

Conseil : les banques proposent des comptes courants à des conditions différentes. Renseignez-vous précisément sur le coût mensuel d'un compte courant et sur les services offerts par la banque.

Ouverture d'un compte

Décidez auprès de quelle banque vous souhaitez avoir un compte. Prenez rendez-vous pour ouvrir un compte. Veuillez vous munir d'un de vos documents de légitimation : Attestation d'arrivée, autorisation de séjour, pièce d'identité. Si l'adresse actuelle ne figure pas sur le document de légitimation, veuillez également apporter une attestation de résidence (Meldebescheinigung) ou un document comparable.

Important : Si vous ne parlez pas allemand ou anglais, veuillez vous faire accompagner d'un interprète.

Remarques importantes :

- Après l'ouverture du compte, vous recevez une carte EC avec un code PIN à quatre chiffres. Signez la carte EC au dos et apprenez le code PIN par cœur. Vous avez besoin du code PIN pour les paiements sans espèces et pour les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques. **Veillez à bien conserver séparément votre carte et votre code PIN !**
- Si vous souhaitez retirer de l'argent, il est préférable d'utiliser les distributeurs automatiques de la banque où vous avez votre compte. Dans ce cas, le retrait ne coûte rien. Si le code PIN est saisi trois fois de manière erronée au distributeur automatique de billets, la carte EC est retirée et bloquée. Dans ce cas, vous devez effectuer une demande auprès de votre banque.
- En cas de perte ou de vol de votre carte EC, faites-la bloquer immédiatement. Indiquez votre code guichet et votre numéro de compte. Demandez ensuite à votre banque une nouvelle carte EC.

 116 116

 24 Heures sur 24.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser correctement votre carte EC, demandez à votre cercle d'entraide .

Mobilité

Avec les transports publics , de nombreux points importants de Garmisch-Partenkirchen et de ses environs sont facilement accessibles. Un vélo est une alternative saine, économique et écologique pour se rendre d'un point à un autre.

Permis de conduire

1. Faire reconnaître un permis de conduire étranger

Vous êtes déjà titulaire d'un permis de conduire de votre pays d'origine ? Avant de pouvoir conduire, il faut d'abord vérifier si votre permis de conduire est également valable en

Allemagne.

Pour les citoyens de l'UE, le permis de conduire étranger est en principe reconnu.

Généralement, les permis de conduire de pays tiers tels que la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan ne sont pas reconnus en Allemagne. Vous devrez repasser l'examen théorique et de conduite.

2. Refaire son permis de conduire

Si vous souhaitez conduire en Allemagne et que vous n'avez pas encore de permis de conduire homologué, vous devez vous rendre dans une auto-école.

Durant des heures de cours théoriques et pratiques, vous y apprendrez les règles de la circulation en Allemagne et le pilotage d'un véhicule.

Les heures de conduite et les examens de conduite coûtent cher. Clarifiez les coûts au préalable avec votre auto-école !

En plus de l'allemand, l'examen théorique peut être passé dans les langues suivantes : Arabe, turc, espagnol, français, russe, polonais, roumain, italien, portugais et anglais.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations ainsi que les formulaires de demande auprès du [service des permis de conduire](#).

Transports publics

Pour arriver à destination à Garmisch-Partenkirchen, les transports en commun sont à votre disposition. C'est le train et le bus.

Important : Rouler sans billet, ce qu'on appelle la resquille, est puni ! Pour chaque voyage vous avez impérativement besoin d'un titre de transport valide. Sinon, vous serez redevable de 60 € d'amende.

💡 Les informations actuelles sur les horaires pour toute la Bavière sont également disponibles sous forme d [application](#).

Trains dans le district de Garmisch-Partenkirchen

Les trains de la **Deutsche Bahn** relient Munich à Garmisch-Partenkirchen via Murnau, puis continuent soit vers Mittenwald, soit vers Grainau. Les billets de train doivent être achetés à la gare. Les billets achetés dans le train sont généralement plus chers. Le prix varie en fonction de la distance. Il existe également des billets pour enfants et des abonnements pour les élèves et les adultes. Renseignez-vous auprès du centre de voyage DB à la gare.

[Site web Deutsche Bahn](#)

Le **train de la Zugspitze** part de la gare de Garmisch-Partenkirchen et rejoint la Zugspitze en passant par Grainau et Eibsee. Les billets sont en vente à la gare de la Zugspitze à Garmisch-Partenkirchen.

Bus dans le district de Garmisch-Partenkirchen

Les billets de bus sont disponibles auprès du chauffeur. Il existe également des billets pour enfants et des abonnements pour les élèves et les adultes. Vous pouvez les obtenir auprès des opérateurs.

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe trois bus différents :

Les **bus rouges** du RVO circulent dans tout le district([plan des trajets](#) à télécharger). Le prix varie en fonction de la distance.

RVO Garmisch-Partenkirchen
3, rue Finken
82467 Garmisch-Partenkirchen
Téléphone : 0881 92477-0
[Site web RVO](#)

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 13h

Les **bus verts** circulent dans la localité de Garmisch-Partenkirchen et jusqu'à Farchant([plan de l'itinéraire](#) à télécharger). Pour connaître les prix, [cliquez ici](#).

Services municipaux de Garmisch-Partenkirchen
25, rue de l'Aigle
82467 Garmisch-Partenkirchen
Téléphone : 08821 753-6323
[Site web bus local](#)

Les **bus bleus** circulent entre Garmisch-Partenkirchen et l'Eibsee([plan de l'itinéraire](#) à télécharger). Le [prix](#) varie en fonction de la distance.

Société de transport Eibsee
Olympiastrasse 27
82467 Garmisch-Partenkirchen
Téléphone : 08821 797 0
[Site web Eibseebus](#)

Vélo

Si vous savez que vous allez vivre plus longtemps à Garmisch-Partenkirchen, cela vaut la peine d'acheter un vélo. C'est moins cher que de prendre le train ou le bus.

Règles de circulation importantes pour les cyclistes (sélection)

- Roulez toujours sur le côté droit de la route
- Ne roulez pas l'un à côté de l'autre, mais l'un derrière l'autre
- S'il y a une piste cyclable, vous devez rouler sur la piste cyclable (toujours sur le côté droit de la route dans le sens de la circulation)
- Seuls les enfants de moins de 11 ans peuvent emprunter les chemins piétonniers à vélo
- Il est interdit de téléphoner avec son portable à vélo.

Achat et réparations

💡 À l'achat d'un vélo, veillez à ce qu'il possède les équipements suivants et qu'il soit ainsi conforme aux règles de sécurité. Cela vous évitera de payer une amende lors d'un éventuel contrôle de police :

- Lumière à l'avant et à l'arrière
- Réflecteur avant et arrière
- Réflecteurs dans les rayons (2 par roue)
- Réflecteurs sur les pédales
- Sonnette
- Deux freins indépendants l'un de l'autre

Contrats et téléphone portable

Particulièrement important : Ne signez jamais ce que vous ne comprenez pas ou ne pouvez pas lire. Sinon, vous pourriez signer un contrat ou un accord qui vous oblige à payer quelque chose. Cela peut parfois être très difficile de se rétracter. Vérifiez et comparez toujours plusieurs offres et prenez votre temps pour décider. Ne laissez personne vous forcer à signer.

Il existe deux contrats de téléphonie mobile différents en Allemagne : **contrat prépayé** et **abonnement**. Le contrat prépayé n'a pas de durée de contrat fixe. Dans le cas d'un abonnement, il y a une durée minimale de contrat. Ce contrat est automatiquement reconduit si vous ne le résiliez pas. Si vous ne voulez pas que le contrat soit reconduit automatiquement, vous devez le résilier par écrit. Attention au délai.

Demandez à votre réseau de vous aider à trouver un bon abonnement et à signer le contrat.

10 questions importantes à poser lors de la signature d'un contrat :

- Quel est le montant des frais de base ? Les frais augmentent-ils après un certain temps ?
- Y a-t-il un montant minimal à payer par mois (frais mensuels minimaux) ?
- Quelle est la durée du contrat (par exemple 12 ou 24 mois) ?
- Si je ne résilie pas le contrat, sera-t-il automatiquement renouvelé ?
- Quand dois-je résilier mon contrat si je ne souhaite pas le renouveler ?
- Combien coûtent la mise en place, la commutation et la désactivation ?
- Selon quelle cadence (60/1, 10/10) le calcul est-il effectué ?

- Combien coûte la minute de communication (propre réseau / autre réseau) ?
- Combien coûte un téléphone portable avec un contrat et combien coûte un téléphone portable sans contrat ?
- Combien coûte Internet ?
- Combien coûtent les communications à l'étranger ?

Se loger

Chasse à courre

Si vous cherchez un appartement, il vous faudra être patient, car il y a peu d'appartements disponibles. De nombreuses abréviations sont utilisées lors de la recherche d'un logement. Si vous ne comprenez pas quelque chose, demandez de l'aide à une personne.

Les possibilités de recherche de logement sont les suivantes :

Chaque semaine, des offres de logement sont publiées dans le journal gratuit **Kreisbote**.
[Site web Kreisbote](#)

Vous pouvez effectuer des recherches sur Internet via différentes plates-formes. Les plus courants sont

- [ImmobilienScout](#)
- [Immowelt](#)
- [eBay Kleinanzeigen](#) (mot-clé "appartement")

Si vous êtes intéressé par un appartement, vous devez contacter le fournisseur. Si l'appartement est encore libre, prenez d'abord rendez-vous pour le visiter. Faites-vous accompagner d'une personne expérimentée lors du rendez-vous. Avant de signer un contrat de location, lisez-le très attentivement ou demandez à une autre personne de le faire.

Explication des abréviations importantes utilisées dans les annonces de logement :

Whg. = logement ; App. = appartement ; WG = colocation ; Zi. = chambre ; ZKB = chambre-cuisine-salle de bain ; EG = rez-de-chaussée ; 1. OG = 1ER Wohnfl. = surface habitable ; EBK = cuisine intégrée ; teilmb. = partiellement meublé ; inkl. = inclus ; MM = loyer par mois ; NK = charges ; HK = frais de chauffage ; Kaut. = caution

Conclusion du contrat de location

IMPORTANT : Si vous avez trouvé un logement et que vous recevez des prestations du [Pôle emploi](#) ou de l' [Office des étrangers](#), vous ne devez pas signer le contrat de location tout de suite. Le Jobcenter/l'Office des étrangers doit impérativement vérifier et approuver le contrat de location avant sa conclusion.

Les points suivants doivent figurer dans le contrat de location :

- Loyer hors charge : Le coût du loyer par mois pour la surface habitable
- Charges : y compris les frais d'exploitation, comme le nettoyage des cages d'escaliers, l'enlèvement des ordures ménagères, le concierge, le câble, etc.

- Coûts du chauffage : Frais de chauffage et d'eau chaude
(Attention : Les frais d'électricité et de chauffage doivent toujours être payés par vous-même ! Faites donc attention à votre comportement de consommateur)
- Taille de l'appartement, nombre de pièces, adresse, bailleur
Beaucoup de bailleurs exigent également une [assurance responsabilité civile](#).

N'oubliez pas de changer d'adresse, c'est-à-dire de communiquer (personnellement) votre nouvelle adresse au [bureau de déclaration de résidence](#).

Caution :

Le dépôt est une garantie pour le propriétaire. Le montant de la caution est de trois loyers hors charges maximum. Si vous quittez l'appartement et qu'il n'y a pas de dégâts, vous serez remboursé.

Règlement intérieur :

Certaines règles de vie commune sont fixées dans les règles de la maison. Elles s'appliquent à toutes les personnes qui vivent dans un logement collectif ou un appartement.

Les principaux contenus sont les suivants :

- **Le bruit : Tous les habitants doivent faire le moins de bruit possible. Il convient de respecter les heures officielles de repos qui sont de 13h00 à 15h00 et de 22h00 à 06h00. Le dimanche et les jours fériés, c'est le repos toute la journée.**
- **La gestion des déchets : Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet. Pour le plastique, le papier et le carton, pour les déchets organiques de cuisine (épluchures, peaux de bananes, etc.) et pour les autres ordures, il existe des bennes à ordures différentes. Veuillez respecter le tri des déchets, car une grande partie des déchets est réutilisée et c'est un élément important de la protection de l'environnement.**
- **Aérer : Vous devriez ouvrir régulièrement les fenêtres pour faire entrer de l'air frais. Ainsi, vous empêchez la formation de moisissures.**

Guide du logement

Pour faciliter votre arrivée dans votre quartier et éviter que d'éventuels problèmes ne surviennent dans votre nouvel environnement, le BBU a élaboré un [guide du logement](#).

Il est disponible en allemand, arabe, anglais ainsi qu'en ourdou, farsi, tigriny, somali et russe.

Le guide explique notamment de manière compréhensible, par des mots et des pictogrammes, les thèmes suivants : "Utilisation correcte du logement", "Chauffage et ventilation", "Élimination des déchets" et "Relations communautaires".

Économiser l'énergie

En Allemagne, les économies d'énergie permettent d'économiser beaucoup d'argent et de protéger l'environnement.

Vous pouvez télécharger [ici](#) des conseils sur les thèmes du chauffage, de l'aération, des économies d'eau et d'électricité.

Les langues suivantes sont disponibles : Allemand, anglais, arabe, kurde, dari

Loisirs et sport

S'amuser en faisant de l'exercice est une chose. Mais le sport vous offre une autre chance : Le sport est un moyen efficace et éprouvé de s'installer et de s'intégrer dans un nouvel environnement. Les règles du sport ne connaissent pas de frontières culturelles ou nationales et sont généralement comprises sans langue commune. Le sport offre un moyen efficace et décontracté d'entrer en contact avec la population locale par le biais de contacts personnels.

[Sportservice, öffentliche Sportparks, Bäder etc. einfügen]

Bains et lacs

Fleuves et lacs

Il y a de nombreux lacs et rivières dans le district de Garmisch-Partenkirchen dans lesquels vous pouvez vous baigner en été.

Très important : Si vous ne savez pas nager, n'entrez en aucun cas dans l'eau plus profondément que le niveau des genoux ! Chaque année, de nombreuses personnes se noient parce qu'elles ne savent pas nager. Ils ne savent pas qu'il est très dangereux d'aller dans un lac ou un fleuve.

Piscines couvertes

- Piscine à vagues Alpspitz
47, rue de la Crête
Tél.: 08821 753313
[Site internet Piscine à vagues Alpspitz](#)
- Les bains de la Zugspitze
Chemin du parc 8
82491 Grainau
Tél.: 08821 981826
[Site web Zugspitzbad](#)
- Wellenberg Oberammergau
Royaume des cieux 52
82487 Oberammergau
Tél.: 08822 92360
[Site internet Wellenberg Oberammergau](#)

Piscines en plein air

- Piscine extérieure chaude de Farchant
50, rue Esterberg
82490 Farchant
Tél.: 08821 966200
[Site web Piscine en plein air de Farchant](#)

- Bain de Kainzen
2, rue Kainzenbad
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821 9105001
[Site web Kainzenbad](#)
- Paradis de la baignade Grubsee
82494 Krün
Tél.: 08825 2034
[Site web Paradis aquatique Grubsee](#)
- Piscine d'Oberau
Am Mühlberg 3
82496 Oberau
Tél.: 08824 944123
[Site web piscine Oberau](#)
- Piscine solaire en plein air d'Ohlstadt
Au bord de la piscine
82441 Ohlstadt
Tél.: 08841 7575
[Site web de la piscine solaire en plein air d'Ohlstadt](#)
- Piscine en plein air du Staffelsee
31, rue du Lac
82418 Murnau am Staffelsee
Tél.: 08841 9861
[Site web Staffelsee-Freibad](#)
- Plage du Riessersee
Ress 5
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821 7580
[Site web Plage du Riessersee](#)

Aires de jeux

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe plusieurs aires de jeux pour enfants. Elles sont gratuites accessibles à tous. Les enfants peuvent y jouer, faire du toboggan, etc.

Aires de jeux dans la vallée de Loisach :

Garmisch-Partenkirchen :

- Wettersteinstraße
Garmisch-Partenkirchen
- Bains de Loisach
20, rue Arch
Garmisch-Partenkirchen
- Installations St. Anton, Partenkirchen
Garmisch-Partenkirchen

Burgrain :

- Rue Joch
Burgrain

Oberau :

- 7, rue Auwald
Oberau

Farchant :

- 44, Zugspitzstraße,
Farchant
- 36, rue Spielleiten,
Farchant

Eschenlohe :

- À l'école primaire
Bahnhofstraße 12
Eschenlohe

Aires de jeux dans la Haute Vallée de l'Isar :

Wallgau :

- Le long du Finzbach
Wallgau

Krün :

- Aire de jeux aquatiques
3, rue Isarauenstraße
Krün
- À la gare
Rue de la Gare 27
Krün (Klais)

Mittenwald :

- Au téléphérique du sommet de Kranzberg
Chemin de la Grieser
Mittenwald
- Am Anger 26
Chemin de la Grieser
Mittenwald
- Au poirier 10
Mittenwald
- 1, chemin d'Arzgruben
Mittenwald
- Riedboden 3
Mittenwald

Aires de jeux dans la vallée d'Ammer :

Oberammergau :

- Rue Ludwig-Lang 40
Oberammergau
- Rainerstraße
Oberammergau

Untammergau :

- Au bord de l'Ammer
4, rue Nikolaus Huber
Untammergau

Saulgrub :

- 19, rue Kochel
Saulgrub (Altenau)
- 19, rue Kochel
Saulgrub (Altenau)
- 1, rue Schmiedgasse
Saulgrub

Bad Kohlgrub :

- 15, rue Saulgruber
Bad Kohlgrub
- Aire de jeux aquatiques Am Sportplatz
Gorge de la forêt 134
Bad Kohlgrub

Bad Bayersoien :

- 6-8, rue Köchel
Bad Bayersoien

Aires de jeux au Pays Bleu :

Ohlstadt :

- Au bord de la piscine 1
Ohlstadt
- 15, rue Hagrain
Ohlstadt

Murnau :

- Rue de Mühlhagen 16
Murnau

- 14, chemin Walter-von-Molo
Murnau
- 38, chemin des Philosophes
Murnau
- À l'école de musique
10, chemin Mayr-Graz
Murnau
- 33, chemin du Champ-de-longueurs
Murnau
- Rue du Lac 3
Murnau

Maison du lac :

- Au camping Burg
41, chemin du château
Maison du lac
- Grandlacker 2
Maison du lac
- Vers la vieille pépinière 3-13
Seehausen (Riedhausen)

Uffing :

- 20, rue Harberger
Uffing

Installations sportives

Dans le district de Garmisch-Partenkirchen, il existe de nombreux centres sportifs où il est possible de faire du sport. Certains centres sportifs font payer l'entrée.

Installations sportives dans la vallée de Loisach

Garmisch-Partenkirchen :

- Centre olympique de sports de glace
Au stade de glace 1
Tél.: 08821 7536291
[Site internet Centre olympique des sports de glace](#)
- Salle d'escalade de bloc
47, rue Klamm
Tél.: 08821 9436446
Courrier électronique : info@kletterhalle-gapa.de
- Parcours d'escalade de Garmisch-Partenkirchen
Rue du Wankbahn
Tél.: 0170 6349688
- Skatepark
Place Karl et Martin Neuner

Tél.: 08821 59501

- Piste de luge d'été
Karl- und Martin Neuner-Platz 3
- Pistes de curling
Kainzenbadstr. 4
Tél.: 08821 71107
- Terrain de football
Au bain Kainzen
- Club de curling
Hausberg 3
Tél.: 08821 52578
- Piste de BMX
Au Hausberg
- Piste de bowling
61, rue Zugspitz
Tél.: 08821 52021
- Piste de bowling
67, rue Zugspitz
Tél.: 08821 52984
- Terrain de sport
Rue Anger
- Stade "Am Gröben
35, rue Maximilien
- Tennis couvert
Am Hausberg 5
<http://www.scr-tennis.de/>
- Courts de tennis
Karl- und Martin Neuner-Platz 3
Tél.: 08821 57022
<http://www.esv-werdenfels.de/>
- Courts de tennis
100, rue du Château
Tél.: 08821 51111
<http://www.psv-gap.de/>

Installations sportives dans la Haute Vallée de l'Isar

Krün :

- Installations sportives du quartier de Gries
Terrain de sport, patinoire, court de tennis, terrain goudronné
- Piste de bowling
Maison de cure de Krün
Kranzbachstr. 28
Tél.: 08825 / 1544

Mittenwald :

- Stade de glace
Rue Isarauenstr. 48
- Terrain de football
Rue Isarauenstr. 48

Installations sportives dans l'Ammertal

Oberammergau :

- Centre sportif
Chemin de la Tour 10
- Arène active
Chemin de la ligne du cercle
Tél.: 08822 4760
[Site web Selle de piston](#)
- Forêt d'escalade
Chemin de la ligne du cercle
Tél.: 0151 53256018
[Site internet Parc d'escalade d'Oberammergau](#)

Associations

Les associations ont une grande importance sociale en Allemagne et offrent aux gens la possibilité de réaliser des objectifs communs.

Il existe un grand nombre d'associations dans le district de Garmisch-Partenkirchen. Des clubs de sport aux clubs de musique en passant par les associations de protection des animaux, tout est représenté. Tout le monde peut devenir membre d'une association. C'est un excellent moyen d'entrer en contact avec les gens et de se faire de nouveaux amis.

Normalement, il faut payer une cotisation annuelle pour être membre. Toutefois, vous pouvez obtenir des informations plus détaillées à ce sujet directement auprès de l'association.

Il est possible que la cotisation soit prise en charge par le Landratsamt ou le Jobcenter . Pour ce faire, il est nécessaire de déposer une demande >>[Bildung-und-Teilhabe](#) (BuT).

Le Kreisjugendring Garmisch-Partenkirchen propose une aide pour les contributions à la participation à la vie sociale et culturelle pour les jeunes adultes à partir de 18 ans. Sont par exemple éligibles les cotisations des membres dans les domaines du sport, du jeu, de la culture et de la convivialité, ainsi que l'enseignement de disciplines artistiques ou la participation à des loisirs. Pour plus d'informations, consultez le site >>.

Vous souhaitez apprendre à nager ? Jouer au football ? Danser ? Dans ce cas, adressez-vous au Kreisjugendring Garmisch-Partenkirchen. Il vous informe et vous aide à trouver l'association ou l'offre qui vous convient et vous met en contact avec elle.

Contact :
Kreisjugendring Garmisch-Partenkirchen
Bahnhofstr. 16
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/2577
Courriel info@kjr-gap.de

www.kjr-gap.de

Vous trouverez un aperçu de toutes les associations sportives du district de Garmisch-Partenkirchen sur le site [>>Bayerischer Landes-Sportverband](#)

Sur les sites web de ces lieux, vous trouverez une liste de toutes les associations locales :

[Garmisch-Partenkirchen](#)

[Farchant](#)

[Grainau](#)

[Eschenlohe](#)

[Oberau](#)

[Krün](#)

Mittenwald

[Wallgau](#)

[Ettal](#)

[Saulgrub/Altenau/Wurmansau](#)

[Bad Bayersoien](#)

Bad Kohlgrub

[Oberammergau](#)

[Unterammergau](#)

[Grossweil](#)

[Murnau](#)

[Ohlstadt](#)

[Uffing](#)

[Maison du lac](#)

[Schwaigen/Grafenaschau](#)

Clubs de rencontre pour jeunes

Il existe plusieurs centres de rencontre pour les jeunes dans le district de Garmisch-Partenkirchen. On peut s'y rencontrer, bavarder, jouer et bien plus encore. En outre, les jeunes y trouveront différentes offres auxquelles ils pourront participer.

- Centre de jeunesse de Garmisch-Partenkirchen
Chemin de Kanker 6
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél. 08821/9105800
[Site web Centre de jeunesse de Garmisch-Partenkirchen](#)
- Erlhaus Murnau
Dr.-August-Einsele-Ring 22
82418 Murnau a. Staffelsee
Tél. 08841/2656
[Site internet Erlhaus Murnau](#)
- Centre de jeunes de Mittenwald
Rue Isarauenstr. 48
82481 Mittenwald
Courriel : jugendtreff-mittenwald@kjr-gap.de
[Site internet Rencontre de jeunes Mittenwald](#)

- Centre de jeunes d'Oberammergau
9, rue du Tyrol
82487 Oberammergau
Tél. 08822/94123
[Site internet Rencontre de jeunes Oberammergau](#)

Offres de loisirs et de vacances pour les enfants et les jeunes

Vous trouverez ci-dessous des points de contact centraux qui proposent des offres de loisirs et de vacances pour les enfants et les jeunes.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le contenu, les lieux et les dates des offres de loisirs et de vacances directement auprès des services mentionnés.

- **Animation jeunesse communautaire**
Service de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Bahnhofstr. 16
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél. 08821/751387 ou 08821/751390
[Site web de l'animation jeunesse communale](#)
- **Kreisjugendring Garmisch-Partenkirchen**
Bahnhofstr. 16
Tél. 08821/2577
Courriel : info@kjr-gap.de
[Site web Kreisjugendring Garmisch-Partenkirchen](#)
- **Université populaire de Garmisch-Partenkirchen**
21, rue du Château
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/95900
E-mail : info@vhs-gap.de
[Site web Volkshochschule Garmisch-Partenkirchen](#)
- **Université populaire de Murnau e.V.**
14, rue Seidl
82418 Murnau
Tél. 08841/2288
Courriel : info@vhs-murnau.de
[Site web Université populaire de Murnau](#)
- **Office catholique de la jeunesse**
Burgstr. 15
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/2170
Courriel : info@jugendstelle-gap.de
[Site internet Office catholique de la jeunesse](#)

Le passeport vacances

Le passeport vacances est un livret qui aide les enfants et les jeunes à organiser leurs vacances d'été. De nombreux événements gratuits ou peu coûteux y sont proposés, ainsi que des bons d'achat.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet [sur >>ici](#).

Le programme des vacances

Le programme de vacances de l'animation jeunesse communale regroupe toutes les offres de vacances pour les enfants et les jeunes du district de Garmisch-Partenkirchen.

Vous le trouverez [ici>>](#)

Bibliothèques

De nombreuses communes du district de Garmisch-Partenkirchen possèdent des bibliothèques. Vous y trouverez un grand choix de livres, de magazines, de pièces radiophoniques, de DVD et bien d'autres choses encore, que vous pourrez emprunter pour quelques semaines. L'offre s'adresse aux enfants et aux adultes.

Bibliothèques dans la vallée de Loisach

Garmisch-Partenkirchen :

- Bibliothèque de Partenkirchen
29, rue Ludwigstraße
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/909154
[>>Site web Bibliothèque de Partenkirchen](#)
- Bibliothèque populaire de Garmisch
2, place de l'Horloge
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/9672271
[>>Site web Bibliothèque de Garmisch](#)
- Bibliothèque de la Hindenburgstraße
39, rue Hindenburg
82467 Garmisch-Partenkirchen
Tél.: 08821/952315
[>>Site web Bibliothèque de la Hindenburgstrasse](#)

Burgrain :

- Bibliothèque paroissiale St. Michael
Chemin de l'église 1
82467 Garmisch-Partenkirchen
[>>Site web de la bibliothèque paroissiale St. Michael](#)

Farchant :

- Bibliothèque communale à la mairie
Am Gern 1
82490 Farchant
Tél.: 08821/961655

Ettal :

- Bibliothèque communale à la mairie
8, rue d'Ammergau
82488 Ettal
Tél.: 08822/3534

Grainau :

- Bibliothèque communale de Grainau
Am Kurpark 1
82491 Grainau
[>>Site web de la bibliothèque communale de Grainau](#)

Bibliothèques de la Haute Vallée de l'Isar

Wallgau :

- Bibliothèque communale de Wallgau
11, rue Zugspitz
82499 Wallgau
[>>Site web Bibliothèque communale de Wallgau](#)

Krün :

- Bibliothèque communale de Krün
11, rue Karwendel
82494 Krün
Tél.: 08825/2031

Mittenwald :

- Bibliothèque de la paroisse évangélique
31, rue Partenkirchner
82481 Mittenwald
Tél.: 08823/1259
[>>Site web Bibliothèque de la paroisse évangélique](#)
- Bibliothèque communale dans la maison communale
Am Anger 2
82481 Mittenwald
Tél.: 08823/932183
[>>Site web Bibliothèque communale de Mittenwald](#)

Bibliothèques dans la vallée d'Ammer

Oberammergau :

- Bibliothèque municipale
Chemin de l'école 6
82487 Oberammergau
Tél.: 08822/94226652
[>>Site web de la bibliothèque communale d'Oberammergau](#)

Unterammergau :

- Bibliothèque de la mairie
Rue du village 23
82497 Unterammergau
Tél.: 08822/7021

Bad Kohlgrub :

- Bibliothèque communale dans le restaurant du Kurpark
27 a, rue principale
82433 Bad Kohlgrub
Tél.: 08845/74902
>>Site web bibliothèque communale de Bad Kohlgrub

Bad Bayersoien :

- Bibliothèque communale dans la maison de cure
17, rue Kirmesauer
82435 Bad Bayersoien
Tél.: 08845/7030620
[>>Site web de la bibliothèque communale de Bad Bayersoien](#)

Bibliothèques du Pays Bleu

Murnau :

- Bibliothèque communale dans la maison de cure
1, rue Kohlgruber
82418 Murnau
Tél.: 08841/476230
[>>Site web bibliothèque communale de Murnau](#)

Uffing :

- Bibliothèque communale d'Uffing
Rue principale 2
82449 Uffing
[>>Site web bibliothèque communale d'Uffing](#)

Musées

Musées dans la vallée de Loisach

Garmisch-Partenkirchen :

- Exposition au stade de ski olympique
Karl et Martin Neuner Platz (entrée est)
82467 Garmisch-Partenkirchen
[Site web Exposition au stade de ski olympique](#)
- Musée de Werdenfels
47, rue Ludwig
82467 Garmisch-Partenkirchen

[Site internet Musée de Werdenfels](#)

- Musée Aschenbrenner
44, rue Loisach
82467 Garmisch-Partenkirchen
[Site internet Musée Aschenbrenner](#)
- Institut Richard Strauss
Rue de l'école de sculpture 19
82467 Garmisch-Partenkirchen
[Site web de l'Institut Richard Strauss](#)

Musées de la Haute Vallée de l'Isar

Mittenwald :

- Musée de la lutherie de Mittenwald
3, rue Ballenhaus
82481 Mittenwald
[Site internet Musée de la lutherie de Mittenwald](#)
- Centre d'information sur la nature de Mittenwald
Rue du Corps alpin 1
82481 Mittenwald
[Site web Centre d'information sur la nature de Mittenwald](#)

Krün :

- Maison des pierres
1, rue Finzbach
82494 Krün
[Site web Maison des pierres](#)

Musées de l'Ammertal

Unterammergau :

- Musée de la pierre à aiguiser d'Unterammergau
Chemin de l'ascenseur 2
82497 Unterammergau
Email : info@schleifmuehle.net

Oberammergau :

- Théâtre de la Passion
Rue du Théâtre 16 a
82487 Oberammergau
[Site internet Théâtre de la Passion](#)
- Musée d'Oberammergau
Rue du village 8
82487 Oberammergau
[Site internet Musée d'Oberammergau](#)

- Musée Eisenhower
Ettaler Str. 55
82487 Oberammergau
[Site web du musée Eisenhower](#)
- Maison du Pilate
10, Ludwig-Thoma-Straße.
82487 Oberammergau
[Site web Pilatushaus](#)
- Musée de la Bierlinghaus
Rue du village 46
82435 Bad Bayersoien
Téléphone 08845 7030620

Musées du Pays Bleu

Murnau :

- Musée du château de Murnau
Schloßhof 2-5
82418 Murnau
[Site internet Musée du château de Murnau](#)
- La maison Münter
6, avenue Kottmüller
82418 Murnau
[Site web de la maison Münter](#)

Maison du lac :

- Musée du lac de Staffelsee Seehausen
Rue du Lac 1
82418 Seehausen am Staffelsee
[Site internet Musée du lac de Staffelsee](#)

MakerLab Murnau

Au MakerLab de Murnau, on a la possibilité d'essayer de nouvelles technologies comme l'imprimante 3D, la découpeuse laser, etc. Différents ateliers et cours sont proposés. On peut y devenir membre ou payer une petite participation aux cours.

MakerLab Murnau e.V.
11, rue James Loeb
82418 Murnau a. Staffelsee
Tél.: 0171/1435337
Courrier électronique info@makerlab-murnau.de
[>>Site web MakerLab Murnau](#)